LIEN

Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

N° 168
JUIN / JUILLET 2015

CLUB DU MOIS

50 ANS DU PONEY-CLUB DE BOIS-GUILBERT ... 12

CAVALIER DU MOIS

OBJECTIF TOP 30 POUR PHILIPPE ROZIER ... 24

RENTRÉE

C'est déjà demain

LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/LeMemoClub - Juillet 2015

JOURNEE DU CHEVAL

La ***Journée du cheval*** aura lieu le 20 septembre prochain. L'inscription à celle-ci vaudra inscription à ***Sentez vous sport***. SVS est organisé autour de journées thématiques. Sport scolaire, date en cours de validation, Sport et entreprise / Sport université et grandes écoles 17 septembre, accueil du grand public et journées du patrimoine sportif 19 et 20 septembre. Détails http://journeeducheval.ffe.com et www.sentezvoussport.fr. Voir page 10.

COLIS DE RENTRÉE

Les colis de rentrée 2016 seront adressés fin août par transporteur aux adhérents CLAF / CLAG. Ils contiennent les documents de la rentrée et de la Journée du Cheval.
Surveillez vos boîtes aux lettres.
En cas d'absence, un avis de passage vous sera laissé. Le colis sera représenté une fois avant d'être renvoyé à Lamotte en cas de nouvelle absence. Voir page 9.

EQUITATION POUR TOUS

Dernier délai pour vous inscrire à l'opération 2015 ***Equitation pour tous***. Inscrivez-vous sur www.equitation-pourtous.ffe.com, référencez vos produits d'appels créneaux et recrutez de nouveaux cavaliers. L'été favorise la reprise ou la découverte de l'équitation. ***Equitation pour tous*** est le produit d'appel qui vous permet de transformer le piéton en cavalier.

CHEVAL GENIAL

La saison 3 de la série ***Le Cheval c'est trop Génial*** est en cours de montage. Le fil rouge est la préparation et la participation d'une équipe de 6 cavaliers au Grand Tournoi.
La première partie du tournage a eu lieu aux écuries de Blanzac (33). La seconde s'est tenue sur le Parc Equestre Fédéral.
Les saisons 2 et 3 seront diffusées sur Gulli du 15 juillet au 18 octobre.

LICENCE 2016

Dès septembre, pensez à prendre ou renouveler vos licences. Lors de vos renouvellements, privilégiez la saisie du N° de licence ou cliquez sur le nom du cavalier qui apparaît dans la liste déroulante.
Vous éviterez ainsi les doublons.
Ne tardez pas à saisir les LFC, la validité d'un certificat médical est de 4 mois à compter de sa date d'émission.

ADHESION 2016

Renouvelez votre cotisation dès le 1er septembre directement par internet ou renvoyez le formulaire d'adhésion qui sera joint à la Ref d'août. L'adhésion 2016 est nécessaire pour prendre des licences 2016.
Les adhésions CLAF CLAG comprennent un pack de 30 licences gratuites, la gratuité des Galops® validés ainsi que l'accès à la démarche qualité, à un site internet gratuit sur ffe.com, etc.

BOUTIQUE EN LIGNE

Le nouveau ***Guide Fédéral TREC*** est disponible. Vous pouvez l'acheter, comme la plupart des produits fédéraux depuis la boutique en ligne.
Les paiements se font par carte bancaire et la livraison intervient sous 3 à 4 jours ouvrables. L'accès club permet de bénéficier d'une gamme élargie de produits à des tarifs revendeurs. http://boutique.ffe.com.

TOUT SAVOIR

L'espace ***Tout savoir*** du site www.ffe.com une aide en ligne pour l'ensemble de vos procédures informatiques FFE Club Sif et FFE Compet.
Cliquable en haut à droite des pages www.ffe.com, ***Tout savoir*** répond à toutes vos questions 24/24 H, 7/7 J, que vous soyez dirigeant de club enseignant, cavalier ou compétiteur. http://www.ffe.com/toutsavoir.

LA REF

Parc Equestre
41 600 LAMOTTE
02 54 94 46 00
Fax : 02 54 94 46 70
laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

SECRÉTARIAT,PUBLICITE
publications@ffe.com
02 54 94 46 71

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud / Danielle Lambert

PHOTO COUVERTURE
FFE / DL

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Hervé Delambre, FFE Club, FFE Communication, FFE DTN, FFE Qualité, FFE Ressources, FFE Tourisme, Ifce / Laetitia Marnay, Daniel Koroloff, Maryline Lesage, Frédérique Monnier.

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique : Force Motrice
Mise en page : Karen Pambourg

IMPRESSION
Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52 200 Langres

COMMISSION PARITAIRE
0915 G 80336

ISSN
2115-4686

TIRAGE
6 150 exemplaires

Pièces jointes
Affiche Cheval Génial sur Gulli
Dépliant Equip-horse

EDITEUR
Fédération Française d'Equitation
Parc Equestre
41600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte

FORCE RÉGLEMENTAIRE
Officiel
Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire.

SOMMAIRE

9

© FFE/DL
11

© F Monnier
12

©FFE-PSV
18

© FFE/PSV
24

VIE ÉQUESTRE

L'essentiel de vos rendez-vous 4
L'édito de Serge Lecomte 5
Le rayonnement de l'équitation française 14
Sports forum de la FEI 15
On en parle au club-house 29

CLUBS

LeMemoClub 2
Bilan de l'enquête sur le colis de rentrée 6
Bilan Poney Ecole & Equitation pour tous 8
Créer un parcours autour de son club 9
Vertus et risques des messages à répétition 10
Soyez Cheval Génial 11
Bois Guilbert fête ses 50 ans 12
Casques en règle 19

FORMATION

L'emploi dans la filière équine en France 18

SPORT

Rapprochement Master Pro Grand National 20
Résultats Grand National 21
Tour d'honneur des équipes de France 21
Tir groupé des Français à La Baule 23
Cavalier du mois : Philippe Rozier 24
Meeting des Propriétaires 35

TOURISME

Valoriser les itinéraires en les informatisant 16
Jacques Aguétant, pionnier du tourisme équestre 26

RÉFÉRENCES

Carnet d'adresses 5
Publications disciplinaires 30
Abonnement REF 33
Nouveaux adhérents 34

L'essentiel de vos *Rendez-vous*

DU 4 AU 12 JUILLET ET DU 18 AU 26 JUILLET À LAMOTTE

Generali Open de France poneys et Clubs.
http://opendefrance.ffe.com

DU 9 AU 12 JUILLET À VIERZON

Master Pro, 4e étape du Grand National FFE Equidia Life de dressage
http://centre-equestre-vierzon.com

DU 16 AU 19 JUILLET À MARNES LA COQUETTE

CIC 3* au Haras de Jardy, 3e étape Eventing Tour
http://www.harasdejardy.com

DU 16 AU 19 JUILLET À CHANTILLY

CSI5* 6e étape du French Tour et étape du Global Champions Tour
http://www.jumping-chantilly.com

DU 23 AU 26 JUILLET À DEAUVILLE

CDI3* 4e étape Dress'Tour
http://www.deauville-a-cheval.com/concours-de-dressage-international

DU 24 AU 26 JUILLET À BEAUMONT-DE-LOMAGNE

Equirando 2015
www.ffe.com/equirando

DU 30 JUILLET AU 2 AOÛT À DINARD

CSI5* L'été du Val Porée, 7e étape du French Tour
http://leteduvalporee.com

DU 31 JUILLET AU 2 AOÛT AU HARAS DU PIN

5e étape du Grand National FFE Equidia Life CCE
http://ifce-haras-nationaux.fr

DU 19 AU 23 AOÛT AU HARAS DU PIN

CCI3* 4e étape Eventing Tour
http://ifce-haras-nationaux.fr

DU 17 AU 20 SEPTEMBRE À LAMOTTE

Premier Festival complet avec les Master Pro, finale du Grand National FFE Equidia Life
www.ffe.com/circuit/Master-Pro

DU 24 AU 27 SEPTEMBRE À FONTAINEBLEAU

Master Pro CSO étape Grand National FFE Equidia Life
www.ffe.com/circuit/Master-Pro

Championnats de France

11-14/07	Macon (71)	CSO	As
09-12/07	Vierzon (18)	DRE	Master Pro
09-12/07	La Jarne (17)	HUNT	Amateur
19-20/07	Marnes la Coquette (92)	CCE	AS
18-26/07	Lamotte (41)	MULTI	Open Club
30/07-02/08	Le Mans (72)	CSO	Amateur
13-16/08	Saix (81)	DRE	Major
14-16/08	Lignières (18)	END	Jeunes
20-23/08	Lamotte (41)	CSO	Sologne Pony
26-29/08	Lamotte (41)	MULTI	Meeting
29/08	Lamotte (41)	AMAZ	Am. & Club
29-30/08	Monpazier (24)	END	Major

Offres d'emplois : Cadre Technique Fédéral Poney

La FFE recrute technicien poney connaissant parfaitement la filière équitation poney, ayant des compétences en formation, en pédagogie et en compétition poney.
Libre de tout engagement et titulaire de diplômes d'Etat.
Poste à pourvoir au siège de la FFE à Lamotte.
Envoyer CV et lettre de motivation à *recrutement@ffe.com*.

Rédacteur/trice

La FFE recrute rédacteur/trice expérimenté(e) connaissant bien la réalité des clubs et des sports équestres, libre de tout engagement.
Poste à pourvoir au siège de la FFE à Lamotte.
Envoyer CV et lettre de motivation à *recrutement@ffe.com*.

CARNET D'ADRESSES

Centre de contact

Téléphone 02 54 94 46 00
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h les jours ouvrables. Ce numéro unique vous permet de joindre tous les services fédéraux de Lamotte, Boulogne et La Villette.
Fax 02 54 94 46 30

Mails services FFE

FFE Affaires générales
direction@ffe.com
FFE Club
club@ffe.com
FFE Communication
communication@ffe.com
FFE Compétition
competition@ffe.com
FFE Comptabilité
comptabilite@ffe.com
FFE Contact
questions@ffe.com
FFE Formation
formation@ffe.com
FFE Parc
parc@ffe.com
FFE Publications
publications@ffe.com
FFE Qualité
qualite@ffe.com
FFE Ressources
ressources@ffe.com
FFE Tourisme
tourisme@ffe.com

FFE en ligne

Site internet FFE
www.ffe.com
Site mobile FFE Club SIF
mobi.ffe.com
Site mobile FFEcompet
mffecompet.ffe.com
Twitter officiel
FFE@FFEquitation
Page officielle FFE Facebook
www.facebook.com/FFEofficiel
Page Parc Equestre Facebook
www.facebook.com/Parc-Equestre-Federal
Page Grand National Facebook
www.facebook.com/GrandNationalFFE

Courriers FFE

Tous les courriers sont à adresser à :
FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE
Passeports FEI à adresser à :
FFE 9 Bd Macdonald 75019 PARIS
Site de Boulogne :
FFE 81 av. Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX

Bienvenue *au Parc*

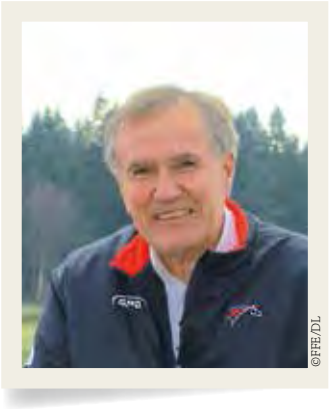

Le Parc Equestre Fédéral est aujourd'hui l'outil que nous avions voulu il y a 20 ans.

Il s'ouvre cette année à de nouveaux événements, comme le Game Fair, N°1 du Salon de la Chasse et de la nature, qui accueille 100 000 personnes en 3 jours.

Il développe son activité de centre de séminaires et déjà nombre d'organisations agricoles et d'entreprises en ont fait un point de rendez-vous régulier.
Le Parc doit s'employer à développer les activités qui assurent son fonctionnement. Tous les acteurs qui s'en occupent doivent s'imprégner de cette exigence.

Le prochain Generali Open de France va à nouveau battre des records d'engagements et de fréquentation. C'est la démonstration que le Parc contribue au soutien de nos activités et participe à la fidélisation de nos cavaliers en leur proposant un rendez-vous sportif et festif qui motive une année d'équitation.
La renommée croissante du Parc en fait un véritable vecteur de communication du monde du cheval.

Cette année, et c'est une première, nous aurons le plaisir d'accueillir à l'Open le président de la Fédération Equestre Internationale, Ingmar de Vos.
Rendez-vous au Parc pendant tout le mois de juillet.
Bien cordialement,

Serge Lecomte

La Maison de famille des cavaliers

C'est le titre du documentaire de 13 minutes produit par la FFE sur la création et le développement du Parc. Serge Lecomte raconte le Parc, depuis la visite qui a tout déclenché en 1993 jusqu'aux projets de carré international.
On y voit des reportages d'archives des premiers championnats de France, mais aussi de l'époque où le site était une colonie pénitentiaire pour délinquants mineurs. Pour tout savoir sur le Parc.

A visionner sur FFE TV. 13 minutes. Réalisé par Xavier Gasselin.

Une promotion *à votre idée*

Pour mieux ajuster le contenu du colis de rentrée aux besoins de chaque club, une enquête a été adressée à tous les destinataires. Les affichettes commerçants et les baptêmes restent en pole position, tandis que le numérique peine à émerger. Détails.

Du 22 avril au 13 mai dernier, un questionnaire concernant le colis de rentrée vous a été proposé depuis l'accueil de FFE Club SIF. Vous êtes un peu plus de 400, soit 10 % du total des destinataires du colis 2016, à avoir répondu à la dizaine de questions posées.

QUESTION 1 : EFFECTIF ET PROFIL DES CLUBS AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

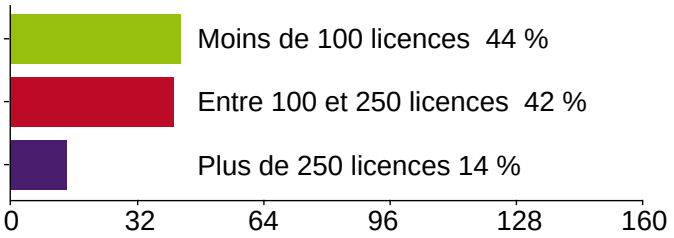

400 clubs ont répondu au questionnaire. 44 % ont moins de 100 licences, 42 % entre 100 et 250 licences et un peu plus de 14 % plus de 250 licences.

QUESTION 2 : PARMI LES DOCUMENTS DU COLIS, UTILISEZ-VOUS LES DÉPLIANTS ACCORDÉONS ?

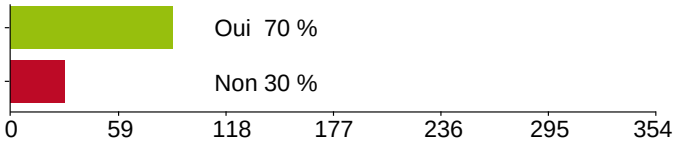

Le nombre d'exemplaires est-il ?

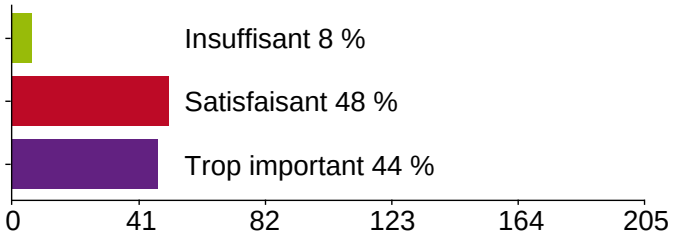

70 % des clubs utilisent les dépliants, bien qu'ils trouvent leur nombre trop important.

QUESTION 3 : UTILISEZ-VOUS LE PRÉSENTOIR ?

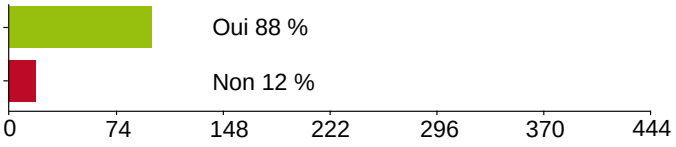

Une très grande majorité utilise le présentoir destiné à mettre en valeur les dépliants.

QUESTION 4 : UTILISEZ-VOUS LES CARTES D'INVITATION ?

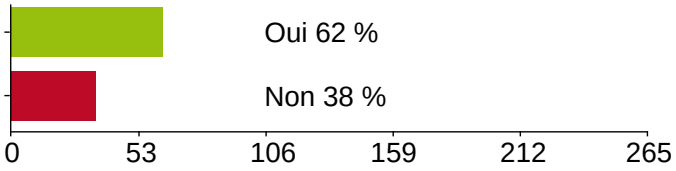

Le nombre d'exemplaires est-il ?

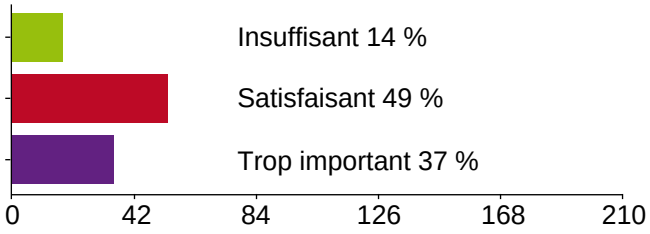

Les cartes d'invitation sont utilisées par un peu plus de 62 % des clubs. Leur nombre est suffisant pour près de la moitié d'entre eux et trop important pour plus de 37 % des clubs.

QUESTION 5 : UTILISEZ-VOUS LES BAPTÊMES PONEY ?

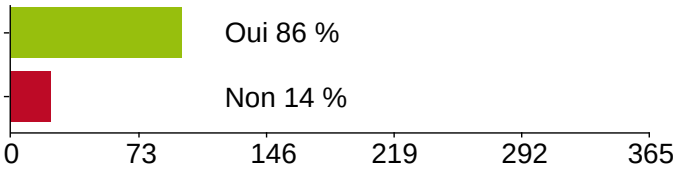

Le nombre d'exemplaires est-il ?

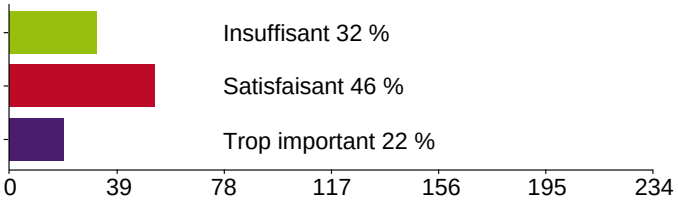

Les baptêmes poney sont utilisés à 86 %. Seuls 22% trouvent qu'ils en reçoivent trop.

QUESTION 6 : UTILISEZ-VOUS LES CONTENUS AUDIOVISUELS ?

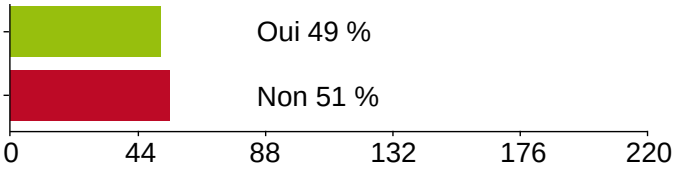

Les réponses à cette question sont extrêmement partagées : alors que la vidéo prend peu à peu le pas sur l'écrit, vous n'êtes que 49% à sortir les DVD de leur pochette. Pas le TV au club ?

QUESTION 7 : UTILISEZ-VOUS LES CONTENUS NUMÉRIQUES POUR REPRODUCTION ?

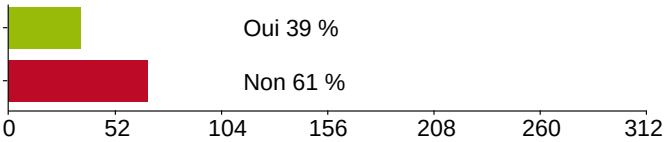

Le premier pack web a séduit 39% des clubs. 61% n'ont pas utilisé les fichiers fournis.

QUESTION 8 : UTILISEZ-VOUS LES AFFICHES ?

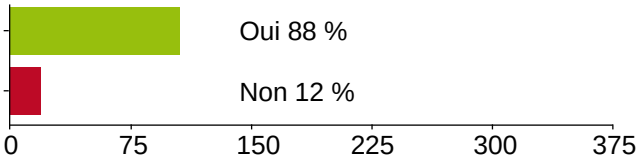

Et après ?

Les résultats de l'enquête ont été présentés à la commission FFE des Poney-Clubs et Centres Equestres. Les dirigeants de clubs, membres de cette commission, ont ainsi pu mieux appréhender les besoins des uns et des autres. Les supports de communication dématérialisés initiés l'année dernière ont finalement ont été abandonnés. Les quantités proposées ont été réajustées selon la taille des structures. L'accent est mis sur les documents pédagogiques. Le contenu définitif du colis est actuellement en cours de finalisation. Il sera dans vos clubs entre le 15 août et le 1er septembre.

Le nombre d'exemplaires est-il ?

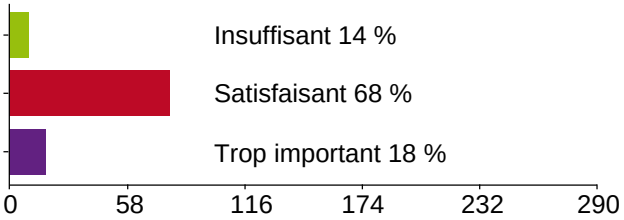

88 % disent se servir des affiches proposées par la FFE. . La grande majorité trouve le nombre d'exemplaires satisfaisant.

QUESTION 9 : PARMI LES DOCUMENTS DU COLIS, UTILISEZ-VOUS LES ÉLÉMENTS « JOURNÉE DU CHEVAL » ?

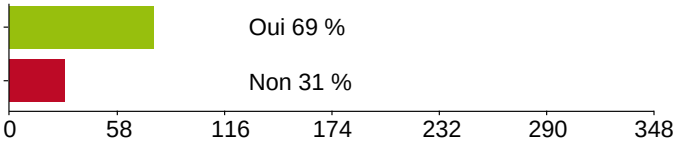

Plus de 68 % des clubs participants utilisent les éléments de la « Journée du cheval ». C'est davantage que les inscrits à la Journée. Mystère

QUESTION 10 : PARMI LES DOCUMENTS DU COLIS, UTILISEZ-VOUS LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LES GALOPS® ?

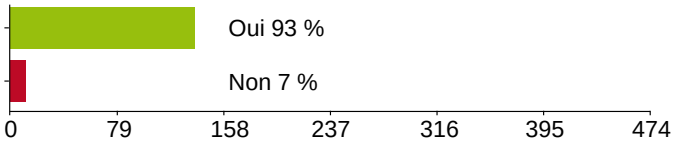

Ces supports sont ceux les plus utilisés dans le colis puisque plus de 93 % des clubs en ont l'utilité.

QUESTION 11 : LES DEMANDES COMPLÉMENTAIRES

16 % des clubs estiment que le colis est assez complet. Les demandes complémentaires majoritaires portent sur l'agenda et les supports pédagogiques.

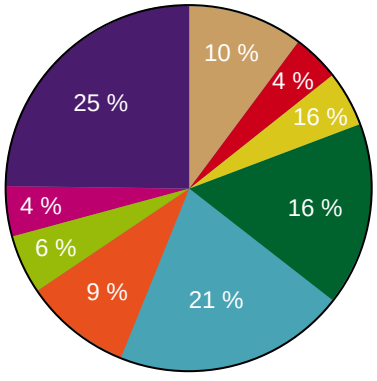

- Maeva Favier

Agir *pour avancer*

Septembre, c'est déjà demain. Le temps de faire le bilan des actions de développement de l'année pour que chacun puisse mieux ajuster son projet 2015-2016 et réussir sa rentrée, clé de la réussite de toute une saison.

PONEY ECOLE

Un nombre record de 1 700 classes ont pris part à une séance ***Poney Ecole*** soit une augmentation de près de 15 % par rapport à 2014. Cela représente plus de 51 000 enfants sensibilisés aux bienfaits de l'équitation à poney.

En marge des inscriptions référencées via la plateforme *www.poneyecole.ffe.com*, de nombreux rendez-vous informels ont été pris directement par les écoles auprès des poney-clubs référencés.

Poney Ecole offre à la pratique équestre dans le contexte scolaire une légitimité institutionnelle croissante. Le volontarisme des participants permet une prise de conscience des bienfaits et atouts des poney-clubs et de l'accessibilité des pratiques équestres. En témoignent notamment :

- le partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré,
- l'inscription formelle de l'équitation sur la liste des activités dites « pour l'adaptation à différents environnements »,
- le nombre désormais marginal de freins des instances déconcentrées de l'éducation nationale lors de la programmation des rendez-vous,
- la mise en place de cycles équitation dans le cadre d'une relation commerciale classique.

©FFE/PSV

Poney Ecole est à la fois une étape et un outil pour repartir à la conquête des primo accédants qui font défaut. Capitalisez sur l'action. Dès maintenant transmettez aux professeurs des écoles reçus une invitation pour toute la classe à vos portes ouvertes de fin d'année. En septembre, renouvelez l'opération à l'occasion de la ***Journée du Cheval***.

Tous les clubs inscrits à ***Poney Ecole*** recevront un Kit Ecole complet. Utilisez ce support pour démarcher les directeurs d'écoles reçues. Le projet pédagogique et les supports dédiés sont des arguments favorables à la mise en place d'un cycle équitation dans le cadre d'une relation commerciale club école.

EQUITATION POUR TOUS

Depuis le lancement de l'opération, plus de 1 000 cycles ont été référencés sur *www.equitationpourtous.ffe.com*. Qu'ils l'utilisent pour recruter tout au long de l'année ou lors d'actions « coup de poing », les 400 clubs qui ont fait le choix de proposer au moins un cycle ***Equitation Pour Tous*** s'en félicitent dans la grande majorité. Ils ont reçu 15 cavaliers de 15 ans d'âge en moyenne. 35% se sont inscrits, 32% sont revenus occasionnellement. Seuls 33% ne sont pas encore revenus.

Mettez cette action au service de votre projet. La classique promotion de rentrée ne suffit plus dans un contexte d'offre de loisir très concurrentiel. Une démarche marketing active est l'atout majeur de développement des clubs de demain.

–M Hebert

Enquête bilan

Comme cela a été fait pour le colis de rentrée, une nouvelle consultation des clubs va être mise en place via FFE Club SIF afin d'obtenir votre ressenti concernant *Poney Ecole* et *Equitation pour tous*.

EUX AUSSI

A l'instar des actions de développement de la FFE, d'autres Fédérations ont fait le choix de proposer des actions de développement :

Le Golf :
- Go pass Golf - 4 h de cours et un mois d'accès pour 59€
- Tous au Golf - 1 h d'initiation gratuite

Tennis de table :
- Baby Ping - type Poney Ecole
- Baby Ping en famille - Après midi gratuite en famille
- Festival du Ping - 2 h d'animation gratuite pour ados et jeunes adultes

Cyclisme :
- « A la découverte des sports cyclistes » - type Poney Ecole
- Salle de sport : Action de promotion en tous genres type un mois gratuit

Stage *Permis Cheval*

Vos chevaux sont habitués à l'extérieur. Vous avez reconnu des itinéraires à proximité de votre club, proposez un stage Permis Cheval à vos cavaliers pour vous assurer qu'ils sont capables de partir seuls à cheval en autonomie.

THÈMES

Les thèmes principaux sont les règles de sécurité, les connaissances générales, s'occuper du cheval et pratique équestre. Les varier chaque jour permet d'organiser un stage au format classique avec des temps en salle, des temps à pied avec le cheval et des temps à cheval.

EN SALLE

Les connaissances générales concernent les conseils de bon sens sur la juste prise en compte de ses capacités et de celles de son cheval, les principaux points de vigilance, les règles de circulation à cheval et les moyens de définir son itinéraire. S'y ajoutent les règles de sécurité, au programme du ***Galop®4***, dont le sens des panneaux routiers qui concernent les cavaliers et l'identification des voies qui leur sont ouvertes.

A PIED

Bien s'occuper de son cheval, c'est le préparer correctement en emportant ce qui est nécessaire, bien gérer son effort pendant la sortie, effectuer les soins nécessaires avant, pendant et après la sortie. Cette partie peut être plus ou moins développée. On peut y ajouter des notions de matelotage, comme apprendre à faire des nœuds d'attache, à nouer le licol autour du cou, éventuellement une initiation à la bourrellerie.

©FFE/MH

A CHEVAL

La pratique équestre peut comporter des séances en terrain varié pour faire progresser l'adaptabilité des cavaliers à tous les types de terrains. Elle comporte des promenades sur des itinéraires reconnus autour du club où l'on peut rencontrer de nombreux cas de figure. C'est aussi l'occasion de faire repérer des espaces adaptés pour une halte et de donner les bonnes consignes pour cet endroit précis et conseillé.
La conduite à tenir en cas d'incidents, de repérages d'anomalies, de matériel cassé est un thème important qui peut s'expliquer sur le terrain au cas par cas, avant une conclusion en salle qui récapitule tous les points qui sont résumés dans l'affiche « J'aime la nature » que vous avez reçue avec ***La Ref N° 162 de décembre 2014***.

RANDONNÉE

Ce type de stage se conclut facilement par une journée de randonnée « pédagogique » avec pique-nique qui permet de rencontrer sur le terrain tout ce qu'on a appris dans la semaine. L'idée est de préparer l'itinéraire le plus varié possible pour mettre les cavaliers en situation de faire le bon choix de conduite à tenir dans un maximum de situations. De la préparation, aux soins au retour en passant par les croisements, les traversées, les franchissements, chaque cavalier pourra à tour de rôle proposer les initiatives adaptées. Autant de situations d'évaluation qui conforteront votre décision de confier un cheval pour partir en autonomie à tel ou tel cavalier.

Outils fédéraux

Le Permis Cheval est dans le ***Guide Fédéral Galop®4***. C'est un guide de bonnes pratiques, sans force réglementaire. Il vise à faciliter l'acquisition des bases par les cavaliers et à fournir un outil aux enseignants pour évaluer la capacité d'autonomie de leurs cavaliers.
A noter que 2 films des nouveaux DVD ***Objectif Galop®*** sont consacrés au sujet : ***Adapter son équilibre en terrain varié*** et ***Circuler en extérieur***.
A voir aussi le film sur le métier d'ATE dans la série des films ***Activités équestres*** réalisés avec Equidia, film disponible sur FFE TV et envoyé en DVD avec le colis de rentrée 2013.

Oublier *pour savoir*

Pour savoir, il faut avoir oublié 3 fois. Ce précepte de l'éducation est aussi celui de la publicité. Réflexion sur les vertus et les risques du message à répétition.

PÉDAGOGIE

Le précepte bien connu repose sur le principe que la première explication est une découverte, la seconde une initiation, la troisième un perfectionnement et que c'est la quatrième qui fait accéder à la connaissance. Ce qu'on résume par la formule « Une fois pour découvrir, une fois pour apprendre, une fois pour se perfectionner, une fois pour savoir. »

VARIANTES

C'est le casse-tête de l'enseignant, du journaliste, de l'annonceur… de répéter sans rabâcher. D'où l'intérêt d'identifier des mini-échelles de progression dans les apprentissages pour valoriser, à chaque nouvelle explication, les points nouveaux par rapport aux précédents. D'où la préférence des enseignants pour les groupes de niveau qui permettent de délivrer les informations de manière parfaitement cohérente. D'où aussi l'intérêt de la pédagogie par objectif qui, pour chaque apprentissage, analyse les facteurs de réussite et propose des séances pour les travailler isolément.

ECHELLES DE PROGRESSION

Evidemment, ce fondamental est guetté par la lassitude. L'apprenant, comme on dit, risque de décrocher si les répétitions sont à l'identique. Le casse-tête de l'enseignant, c'est de renouveler son message en mettant le focus sur les nouveautés. D'où l'autre principe de base donné en formation, commencer par faire le point sur ce qu'on sait avant d'expliquer ce qu'on va apprendre et de conclure conclure en faisant identifier ce qu'il va falloir travailler la prochaine fois.

© FFE/DL

MARRONNIERS

Les journalistes parlent de marronniers pour les sujets qui tombent chaque année, comme les feuilles en automne et que tout le monde connaît, les vacances, la rentrée des classes, les fêtes de fin d'année… Savoir donner du piquant à un sujet marronnier est la pierre de touche du bon journaliste. Les pistes ne sont pas infinies : l'initiative originale est la plus recherchée, les angles originaux sont souvent les mieux réussis. Dans l'ensemble, sur tous les sujets à répétition, on veille à ne pas griller toutes ses cartouches en une seule fois. Si on parle de tout, il ne restera plus rien à dire l'année d'après.

PUBLICITÉ

La publicité a établi des ratios en termes de nombre minimum de fois que le message parvient à une personne pour qu'elle l'identifie. Le taux de répétition est le point clé. Les questions qu'on se pose sont : « Ont-ils vu le message ? » « S'en souviennent-ils ? » « Y adhèrent-ils ? » La réponse est oui dans les 3 cas, quand on pose la question aux enfants sur la série ***Le Cheval, c'est trop génial.*** Ils l'ont vue une fois pour la découvrir. Ils l'ont vue deux fois pour y adhérer. Espérons que la troisième saison va les emballer avant qu'ils soient définitivement accrochés. Décidément « Le cheval, c'est trop génial. »

- Danielle Lambert

Continuité et changement

A l'heure où chacun prépare sa rentrée, la question de ce qu'on garde et ce qu'on change devient cruciale. En publicité, on garde les marqueurs d'identification, le bonhomme Michelin, le losange Renault, le jaune de La Poste, le slogan de « Lapeyre il n'y en a pas deux »… On décline à l'infini les situations et les occasions. Dans tous les cas, quand on crée ou qu'on rénove une ligne, on la garde au moins 3 ans. Sinon, la répétition à distance d'une année ne peut pas fonctionner.

Soyez *Cheval Génial*

Du 6 juillet au 18 octobre, les enfants pourront voir sur Gulli 2 fois par jour les 100 épisodes des saisons 2 et 3 de la série produite par la FFE. Pistes pour s'approprier les retombées de l'opération.

L'ACTION FFE

La FFE a produit cette année la Saison 3 tournée près de Bordeaux et au Grand Tournoi avec un grand défi qui est de constituer une équipe de horse-ball pour participer à la Coupe de France. Vous trouverez avec cette Ref une affiche à mettre au club pour annoncer la diffusion. La saison 2 sera rediffusée du 6 juillet au 9 août. La Saison 3 prendra le relais du 10 août au 18 octobre, soit 3 mois et demi de présence sur la chaîne leader des enfants.

APRÈS-MIDI CHEVAL GÉNIAL

En mettant l'affiche dans votre club, transformez l'intérêt des enfants en occasion de toucher leurs amis non cavaliers. Diffusez au club la Saison 1 dont vous avez eu le DVD dans votre colis de rentrée l'année dernière ou que vous pouvez lancer en replay sur le site chevalgenial.com et profitez-en pour en parler avec les enfants. C'est l'occasion de mettre au point une « Après-midi Cheval Génial » où vous invitez vos cavaliers à proposer à leurs amis de venir voir les poneys « en vrai. » Il ne vous reste plus qu'à traiter l'opération comme un parrainage, une porte ouverte avec baptême, une visite découverte avec goûter, etc. et à donner la petite carte qui va bien pour que tous les enfants aient le mode d'emploi pour revenir au poney-club.

© FFE/PSV

Jouez la carte Cheval Génial.

STAGE CHEVAL GÉNIAL

Vous disposez dans l'espace téléchargements du site de la ***Journée du Cheval*** des fiches séances des saisons 1 et 2. Celles de la Saison 3 seront disponibles au même endroit. Ces fiches réalisées pour les tournages vous permettent de composer votre propre stage Cheval Génial. Les vidéos sont disponibles sur le site chevalgenial.com.

CONCEPT

Le stage Cheval Génial est plein de découvertes. L'accueil du premier jour crée l'esprit de groupe. Chacun se présente avant de prononcer le serment du cavalier. C'est aussi le moment où le moniteur annonce la nature exacte du grand défi qui sera préparé chaque matin et présenté en fin de stage devant un public pouvant comprendre parents et amis.
Aucune activité ne se répète 2 fois pendant la semaine qui comporte une journée spéciale à thème. Chaque activité se termine par le cri de guerre. Le moniteur dit « Le cheval ? » Les cavaliers répondent « C'est trop génial» en choeur et en levant les bras pendant que quelqu'un fait la photo.

PLANNING

Chacun peut composer sa formule à son idée, selon sa cavalerie et les opportunités du club. Au fil des 3 saisons, nous avons testé 3 défis : se mettre à la voltige pour réussir une pyramide sur deux chevaux, présenter un tournoi de chevalerie et se lancer sans le horse-ball pour disputer une Coupe de France.
Nous avons chaque année choisi 4 jeux parmi la trentaine des pony-games et nous avons mis en avant une quinzaine de disciplines : carrousel, balade, barrel race, tri de poneys, Top Model, rallye, equifeel, course de galop, jeux de plage, roller-joëring, CSO prix du champion, équitation de travail, voltige cosaque... Voir aussi Ref 156 pages 6 et 7.

HORSE-BALL

Très horse-ball, la Saison 3 fait la promotion des valeurs associées aux sports équestres collectifs. Profitez de l'été pour habituer vos chevaux au ballon et lancez le horse-ball comme discipline découverte avec vos cavaliers confirmés. En avant pour un été Cheval Génial !

- Danielle Lambert

50 ans *de complicité à poney*

Premier poney-club français fondé par Louis de Pas en 1965, la ferme équestre de Bois-Guilbert, dirigée par Thierry de Pas a su garder l'esprit des débuts c'est-à-dire proposer au milieu des poneys un art de vivre basé sur la communication avec la nature et les autres.

©F Monnier

Thierry de Pas sur un Islandais.

©Collection De Pas

La même approche depuis 50 ans.

FAMILLE NOMBREUSE

La création du plus ancien poney-club français est à l'origine l'histoire d'un père de famille nombreuse qui voulait faire plaisir à ses enfants... Agriculteur sur la propriété familiale, Louis de Pas expose en 1960 ses moutons au salon de l'agriculture de Paris où il découvre les poneys shetland. Il souhaite en acquérir pour ses enfants mais il n'y en a plus à vendre, ces poneys étant très rares à l'époque en France. Il va donc en chercher en Hollande puis en Ecosse. Voyant que ses sept enfants tissent des liens privilégiés avec ces nouveaux compagnons qui les aident à grandir, Louis de Pas décide d'en faire profiter tous les enfants en amenant les poneys à la ville la plus proche, Rouen.

NAISSANCE DU MOUVEMENT PONEY

En 1965, il crée donc un poney-club à Bois-Guillaume, localité en périphérie de Rouen, avec le soutien de M. Millon, adjoint au maire et assureur sportif. Pour la petite histoire, le cabinet Millon devint l'assureur du Poney Club de France avant de céder sa clientèle au cabinet Pezant agent Generali, toujours assureur de la FFE.
Louis de Pas amenait à Bois-Guillaume ses poneys le jeudi et le samedi et animait les reprises dans une ambiance western, propice à l'imagination des enfants, avec l'un de ses ouvriers agricoles et les aînés de ses enfants, alors adolescents dont Inès Ferté qui a été présidente de la commission pédagogique du Poney Club de France puis de la FFE.

CAMPS DE VACANCES

Rapidement, Louis organise des séjours à Bois-Guilbert afin que les petits cavaliers de Bois-Guillaume découvrent la nature via le poney. Devant le succès de ces camps de vacances qui tiennent à la fois du rassemblement scout et du western grandeur nature, ils sont vite ouverts à tous les enfants et Louis aménage les petits corps de ferme du domaine familial pour y recevoir les enfants.
Dans les premières années, avec le soutien d'Henry Blanc, alors directeur des haras nationaux qui avait compris que le développement de l'équitation passait par les enfants Louis de Pas aidait tous ceux qui le souhaitaient à monter leur projet en leur fournissant poneys et moniteurs, comme Jean Laban à l'origine de Brimborion (92) et François Lucas qui créa le poney-club de Dourdan (91).
Le mouvement poney est né avec la création du Poney Club de France en 1971.
Louis de Pas se recentre rapidement sur Bois-Guilbert qui se développe. Les premières classes vertes à poneys s'y déroulent en 1975.

Références

- 48 licences en 2014
- Labels ecole française d'equitation, poney club de france et cheval club de france
- Un manège, une carrière, une piste et une centaine d'hectares de bois et de prés pour se promener
- Capacité d'hébergement : 90 lits
- 180 poneys shetland, islandais, dartmoor et connemara
- Une dizaine de poneys et chevaux de propriétaires intégrés au troupeau.
- 9 salariés dont une monitrice BPJEPS et un animateur poney complétés par une quinzaine de saisonniers pendant les vacances scolaires.

www.poney-boisguilbert.com

©F Monnier

©F Monnier

LE PONEY COMME ÉDUCATEUR

Suite au décès de Louis de Pas en 1988, le poney-club de Bois-Guilbert a été repris par son fils Thierry qui a su conserver le projet pédagogique de son père « Le projet de Bois-Guilbert centré sur l'affectif que l'enfant peut vivre avec son poney est toujours d'actualité explique-t'il. Chaque enfant qu'il vienne à l'année, en séjour vacances ou en classe verte garde le même poney. Ceux-ci vivent en troupeau, ce qui est important au point de vue éducatif car dans un troupeau, il y a des règles de vie que nous expliquons aux enfants. Nous sommes centrés sur l'idée que le poney aide à grandir. Nous n'avons pas d'objectif sportif, ce qui n'empêche pas de devenir bon cavalier. Ma collaboration avec Nicolas Blondeau depuis quelques années m'a permis d'allier la monte naturelle telle que nous la pratiquons ici avec les fondamentaux comme le respect du cheval, le tact équestre... J'ai pu ainsi pu relier l'équitation de pleine nature avec les fondamentaux que j'ai appris à Saumur dans le cadre de ma formation de moniteur. »

UN TEMPS POUR SOI

Même si le cœur de l'activité de Bois-Guilbert reste les stages vacances pour les enfants de 6 à 16 ans, la ferme équestre accueille aussi des cavaliers, enfants et adultes à l'année et organise des week-ends en famille ou entre amis, formule prisée par bon nombre d'anciens qui ne peuvent se passer du lieu où demeurent leurs meilleurs souvenirs d'enfance. L'accueil de classes vertes est une activité en récession en raison des nouvelles politiques de l'inspection académique. « On vient avant tout à Bois-Guilbert pour prendre un temps pour soi avec les poneys. », précise Thierry.

ISLANDAIS

En 2000, Thierry de Pas développe un élevage de chevaux islandais qui, pour lui, apportent une transition intéressante après le shetland pour le loisir et l'équitation d'extérieur.
« Pour moi, l'islandais, c'est un grand shetland, Ce sont des chevaux qui ne sont pas dans un instinct de fuite, qui sont francs et qui ont du peps. Ayant un petit galop, ils sont très agréables à monter à cru et les transitions sont confortables pour le cavalier. L'équitation islandaise n'est pas mon premier objectif. Ce sera plus celui de ma fille Agathe qui s'entraîne en vue d'intégrer l'équipe de France pour les championnats du monde. Elle apportera cette expertise pour l'enseignement de l'équitation et l'élevage ». La plupart des poulains sont utilisés pour le club mais l'élevage en vend aussi à des personnes extérieures, notamment via le pack Grandir avec son poulain qui permet, grâce au concours d'un organisme financier, d'acquérir un jeune islandais et de financer sa pension à la ferme équestre jusqu'à ses 4 ans en payant des mensualités de 100 à 400 euros.

MÉTHANISEUR

©F Monnier

Depuis 2013, la ferme équestre dispose d'un méthaniseur alimenté à 50 % par le fumier des poneys et 50 % par les déchets verts provenant de la communauté de communes et des exploitations agricoles voisines. L'électricité produite est vendue à EDF et la chaleur est récupérée pour chauffer une partie des gîtes, la maison d'habitation de la famille et le séchage du grain et du foin. Cette installation prototype qui a été entièrement financée par la ferme de Bois-Guilbert rapporte 60 000 euros par an provenant de la vente de l'électricité et des économies réalisées au niveau du chauffage et de l'utilisation des digestats du méthaniseur comme engrais. « La méthanisation s'inscrit dans une dynamique agricole durable. Bois-Guilbert est un domaine familial que l'on se transmet de génération en génération. Le poney y joue actuellement un rôle important mais j'y développe de nouvelles activités pour que mes enfants y trouvent aussi leur place, conclut Thierry. Je reste très optimiste pour l'avenir de Bois-Guilbert car mes enfants sont motivés pour prendre la suite. Nous avons de nouveaux projets comme par exemple la création d'un collège équestre dans l'esprit créé par Louis de Pas c'est-à-dire l'épanouissement de la personne autour des poneys. »

- Frédérique Monnier

Objectif *développement*

Le modèle de développement de l'équitation française mobilise de plus en plus les nations qui veulent inscrire l'équitation dans leur culture sportive. Gros plan sur les échanges entre la FFE, Taïwan, la Chine et le Kazakhstan.

©FFE/PSV

C. Roudault, F. Bouix, P. Berman et E. Rohashkov lors de la signature avec le Kazakhstan.

©FFE

L'entrée du premier poney-club chinois à Pékin.

CONVENTION AVEC LE KAZAKHSTAN

Le 21 avril dernier, la FFE a signé un accord quadripartite avec la Fédération d'Equitation Kazakhe, la Fédération Française de Pentathlon et la Fédération de Pentathlon du Kazakhstan. En présence de la Vice-ministre de l'agriculture kazakhe, Madame Gulmira Issayeva et d'un représentant du Comité Olympique kazakh qui se sont spécialement déplacés pour l'occasion, la cérémonie autour de ce nouvel accord a été conduite par Olivier Klein, Président de l'Ifce. Des représentants de la SHF et de l'UNIC ont également pris part aux échanges.

Les objectifs du Kazakhstan sont d'améliorer leurs pratiques d'élevage, le niveau sanitaire de leurs chevaux, la formation des professionnels, le tourisme équestre, d'atteindre des résultats sportifs à portée internationale et de populariser la pratique sportive. La France devient par cet accord le partenaire privilégié du développement de l'organisation des sports équestres kazakhs.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION TAÏWANAISE

Jeudi 30 avril, la FFE a accueilli au Parc équestre fédéral une délégation de responsables du secteur des sports équestres venue de Taïwan.

Pour cette première visite, Jack Huang, Directeur des relations internationales auprès de la Fédération taïwanaise d'équitation, et deux responsables de structures équestres, Chris Chung et Tracy Hsieh, ont pu découvrir le modèle français de la pratique de l'équitation en club.

La délégation a visité le Parc et a suivi une présentation des services Club et Compétition avant d'assister à des compétitions et de visiter des poney-clubs et des centres équestres. «C'est une révolution, a expliqué Pascale Audonnet qui les accompagnait au titre du département de la solidarité et du développement de la FEI, pour les membres de la délégation taïwanaise que de venir ici et de voir ce qui se fait. Dans leur pays, ils ne connaissent pas les cours collectifs. Ils souhaitent structurer leur action fédérale, mettre en place un système de licences, des examens uniformisés. Le Parc les a beaucoup impressionnés.»

PREMIER PONEY-CLUB À LA FRANÇAISE EN CHINE

Dans le cadre du programme Horizon Chine, mené par le Conseil Général de Charente-Maritime avec deux provinces du nord-est de la Chine, le premier poney-club de Chine a été inauguré le 13 mai à Pékin. L'opération fait écho aux échanges entre la FFE et la Chinese Equestrian Association (CEA), établis depuis près de 5 ans, avec une visite au Parc équestre fédéral durant le Generali Open de France 2014. Ils se sont concrétisés par une convention entre la FFE et la CEA signée lors des JEM par Serge Lecomte et Shen Lihong, vice-présidente de la CEA. Aujourd'hui, le développement de l'équitation est un nouveau thème de collaboration franco-chinoise. Le projet se traduit par le déploiement en Chine, via la CEA, du modèle de formation des cavaliers et la traduction du dispositif des Galops® de la FFE en chinois.

A noter aussi des contacts avec la Pologne et la Bulgarie dans le cadre du programme «Brotherhood» de la Fédération Equestre Européenne qui s'ajoutent à ceux engagés de longue date par le Poney Club de France avec des structures équestres du Québec, d'Amérique du Sud et d'Afrique.

Plus universel, *plus médiatique*

Le Sports Forum FEI s'est déroulé les 27 et 28 avril à Lausanne. Objectif : augmenter l'universalité des sports équestres et rendre les formats de compétition plus attractifs pour la télévision et le public.

JEM

Les JEM sont l'événement mondial majeur des sports équestres. Un audit a fait le point sur les évolutions pour lui assurer un équilibre financier et favoriser l'émergence de candidatures à l'organisation. Ses conclusions : raccourcir la durée, réduire le nombre de participants en élargissant le nombre de nations, proposer des formats de compétition plus compacts et plus dynamiques.

JO

Le directeur sportif du CIO a rappelé les objectifs : davantage de drapeaux et davantage de femmes sans augmenter ni la durée, ni le nombre d'athlètes. Il a souligné que l'équitation, sport mixte, était une très bonne chose dans le modèle sportif. L'édition londonienne de 2012 s'est caractérisée par + de 98% de tickets vendus, la domination du saut d'obstacle pour la TV et les très bons scores du dressage sur internet et dans la presse écrite.
Pour conclure, Ingmar de Vos, président de la FEI, a présenté 2 axes sur lesquels la FEI souhaite s'appuyer : différencier les épreuves supports du classement individuel de celles comptant pour le classement par équipe et prendre en compte tous les résultats des cavaliers de chaque équipe, sans 4e cavalier joker.

©FEI

La délégation française :
P. Guerdat, T. Pomel, Q. Simonet, S. Dubourg, L. Romanet et M. Asseray.

DISCIPLINES OLYMPIQUES

L'idée de distinguer compétition individuelle et compétition par équipes en réduisant les équipes à 3 dans toutes les disciplines n'a pas emporté l'adhésion des Fédérations Nationales.
En saut d'obstacles, la finale de la Coupe des Nations FEI pourrait se jouer sur les JEM tous les 4 ans pour éviter 2 rendez-vous majeurs du même type dans l'année. Il y a eu aussi débat sur l'ordre des compétitions individuelle et par équipes. L'idée de CSI6* a été émise pour un nombre limité d'événements par an. Le système d'invitation en CSI et le barème des points pour la Ranking liste FEI Longines ont aussi été discutés.
En dressage, ont été mises en avant les idées de reprises de dressage plus courtes, de pas de deux, de mise en valeur des événements phares du calendrier international, de modernisation et de liberté dans le choix des tenues et des musiques.
Le concours complet a déjà bien évolué avec des objectifs de sécurité et de bien-être des chevaux. Les nouveaux formats d'équipe sont encore plus sévères pour la discipline qui partait d'équipes à 5. Les idées d'évolution seront rediscutées à Blair Castle à l'occasion du championnat d'Europe.

DISCIPLINES NON OLYMPIQUES

En attelage, il a été proposé de réduire la durée des reprises de dressage, de courir l'épreuve équipe, soit à 2 meneurs, soit en pas de deux, soit encore de scinder le dernier jour de compétition en 2 avec une maniabilité individuelle et une maniabilité équipes distinctes.
En endurance, l'idée d'une course JEM sur 2 jours en 2 fois 100 km et uniquement les 3 premiers cavaliers pris en compte pour le classement par équipe a peu séduit.
En voltige, le projet de Coupe des Nations avance et devrait très prochainement voir le jour.
En para dressage, la décision majeure concerne la reprise freestyle qui sera limitée au premier tiers des classés dans chaque grade, dès Rio 2016.

POUR CONCLURE...

Ingmar de Vos a insisté sur les nécessaires mutations pour assurer l'universalité de notre sport, donc son avenir dans le concert des Jeux olympiques. Les discussions vont se prolonger au long de la saison pour que les évolutions ne renient pas les origines de chaque discipline et qu'elles garantissent que les vainqueurs restent toujours les meilleurs.

AG FEI EXTRAORDINAIRE

Les représentants des délégations nationales ont voté à l'unanimité les changements de statut FEI et notamment la possibilité de rémunération du président de la FEI qui sera entérinée lors de la prochaine réunion du bureau FEI.

– Quentin Simonet

Valoriser les itinéraires *en les informatisant*

Après la présentation générale du SIG dans La Ref 165, cet article présente la méthodologie utilisée pour retranscrire les différents itinéraires des CRTE-CDTE dans la base de données des itinéraires.

ITINÉRAIRES À LA CARTE

L'article de ***La Ref 165 p.20*** annonçait le lancement d'un SIG, Système d'Information Géographique, par la FFE-CNTE en partenariat avec la région Centre-Val-de-Loire. Cet outil vise à mettre en place une base de données des itinéraires permettant l'alimentation d'une application web cartographique. L'objectif est de valoriser les itinéraires de tourisme équestre et de permettre aux internautes de préparer et d'organiser leurs randonnées.

LA SAISIE DES ITINÉRAIRES

Les CRTE-CDTE, gestionnaires des itinéraires, travaillent avec différents outils pour créer leurs tracés : logiciels de cartographie, GPS, applications web cartographiques ou encore cartes papier IGN. Ces différentes données, sous format papier ou numérique, sont envoyées au cartographe du service Tourisme de la FFE. Les données sont utilisées pour retracer les itinéraires avec une même approche. Différents fonds de cartes tels que les données IGN, les images aériennes ou encore des outils Google Maps et Street View sont utilisés pour tracer les itinéraires. Afin de permettre un maximum d'homogénéité, différents contrôle sont assurés au moment de la saisie sur la cohérence entre les itinéraires, leur superposition ou encore leurs connexions.

Une fois les itinéraires saisis dans la base de données à l'aide des informations transmises par les comités, une validation leur est demandée afin de contrôler le tracé des itinéraires finaux ainsi que les données attributaires associées.

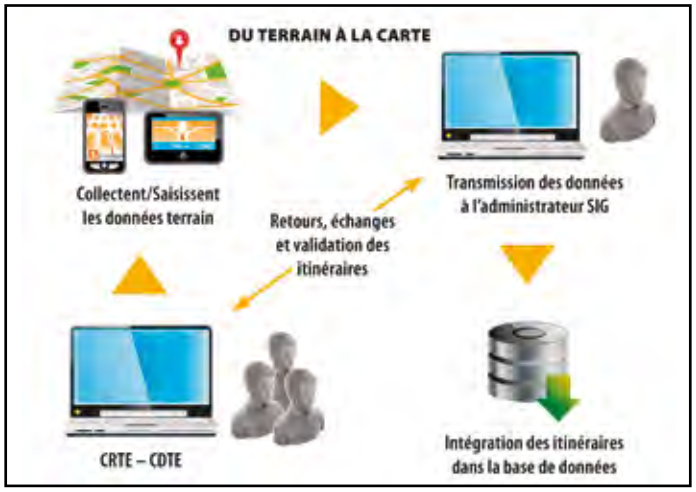

Participez au recensement des itinéraires

Vous avez prévu de randonner cet été ? Vous aimez cartographier et partager vos itinéraires équestres ? Vous pouvez, dès à présent, participer au projet ! En effet, afin de valoriser vos itinéraires de randonnée équestre, nous vous invitons à vous rapprocher de votre CRTE-CDTE. Vous pourrez ainsi proposer vos parcours et étudier ensemble la possibilité de créer un nouvel itinéraire, effectuer des jonctions avec des itinéraires déjà existants et ou les baliser.

Les CRTE-CDTE transmettront ensuite au cartographe du service Tourisme de la FFE votre itinéraire, pour l'intégrer dans la base de données et ainsi le valoriser parmi le réseau de chemins déjà recensés. Sur le territoire de la région Centre-Val de Loire, plusieurs acteurs se sont déjà manifestés auprès du service Tourisme de la FFE pour participer au projet. Ils contribuent actuellement au développement d'itinéraires dans leurs départements, en lien avec les CDTE et CRTE.

LES DONNÉES ATTRIBUTAIRES

A chaque itinéraire correspond une donnée attributaire, c'est-à-dire qu'à chaque tracé correspond un tableau descriptif de ses principales caractéristiques. Le cartographe va donc, avec les outils dont il dispose et les informations transmises par les CRTE-CDTE, compléter le tableau. Dans le futur outil web cartographique, ces données seront consul-

tables en interrogeant un itinéraire. Le nom, la durée, le balisage, le type de pratique, la nature du revêtement et le type d'itinéraire sont autant d'informations qui permettront de qualifier chaque circuit.

LES MISES À JOUR

Les CRTE-CDTE pourront porter à la connaissance du cartographe toute mise à jour des itinéraires, déjà intégrés dans l'outil, pour modifier le tracé ou les données attributaires. Une méthodologie sera mise en place afin d'optimiser les informations transmises et d'intégrer rapidement les mises à jour dans la base de données. Les nouveaux itinéraires seront également renseignés au fur et à mesure en fonction de la transmission des données attributaires au cartographe.

En tant que randonneur, vous pouvez constater des anomalies liées au balisage, à un défaut d'entretien, etc. L'outil Suric@te, présenté ci-dessous, vous permet de signaler tout problème et ainsi de participer aux mises à jour des itinéraires. Il est également possible de contacter directement les CRTE-CDTE afin de leur communiquer toute anomalie liée au balisage ou à la gestion de l'itinéraire.

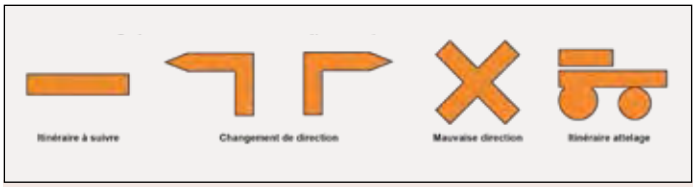

Les marques officielles de balisage équestres s'inscrivent dans la charte de balisage des chemins

LA VALORISATION DES ITINÉRAIRES

La FFE-CNTE porte une attention particulière au balisage des itinéraires équestres. Elle dispose d'une marque spécifique pour le balisage des chemins de randonnée accessibles aux cavaliers et aux meneurs d'attelages. Cette marque, déposée auprès de l'INPI en 1995, est de couleur orange (Pantone 151 C ou RAL 2008).

Les CRTE et CDTE, relais de la FFE-CNTE au niveau local, sont chargés du déploiement

© FFE/AC

de ces marques officielles de balisage équestre. Présidents et correspondants infrastructures sont les interlocuteurs privilégiés pour toute action de balisage équestre.

Les tracés valorisés dans l'outil web seront principalement les itinéraires balisés avec cette marque officielle et ayant fait l'objet d'une signature de convention de balisage. D'ici la fin de l'année 2015, les premiers itinéraires de la région Centre-Val de Loire paraîtront sur la première version de l'outil web cartographique sur le site de la FFE-CNTE.

Ayez le réflexe Suric@te !

Un problème rencontré lors d'une randonnée ? Ayez le réflexe Suric@te! Depuis plusieurs années, la FFE et le CNTE s'impliquent aux côtés des acteurs de loisirs sportifs de nature, participant ainsi à la préservation des sites de pratique, atout pour l'animation et l'économie des territoires. La FFE et le CNTE souhaitent promouvoir auprès des cavaliers la plate-forme de veille dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature», lancée par le Pôle Ressources national des sports de nature, organe du Ministère des Sports. La plate-forme Suric@te permet de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de randonnées, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement. Cette application relaie l'information au Conseil départemental et au référent sport de nature régional concernés, qui traiteront la demande. La FFE et le CNTE, parties prenantes du projet, sont destinataires des alertes postées par les pratiquants, concernant les activités équestres. La FFE relaie l'information auprès du maire de la commune, au CRTE et au CDTE concerné. Un mail vous est également transmis pour vous informer sur la prise en charge et la résolution de votre signalement. Il est aussi possible d'indiquer les coordonnées GPS correspondantes et de joindre une photo à la description. La plate-forme de veille Suric@te constitue ainsi un outil approprié au suivi de la qualité des sites de pratique des activités équestres et tout particulièrement celles liées au tourisme équestre.

www.ffe.com/tourisme/Suricate

Monitrices *en pole position*

Depuis 2010, l'observatoire étudie et analyse l'emploi, les métiers et formations dans le secteur équin, à partir des données INSEE et équi-ressources. Etat des lieux et perspectives.

BASES DE DONNÉES

Créé en 2007 dans le cadre d'un partenariat public-privé, équi-ressources a vocation à mettre en relation offres et demandes en termes d'emploi, de stage et d'apprentissage et d'informer sur les métiers, formations et stages dans la filière équine. Cela a représenté en 2014 environ 1 800 offres d'emploi et d'apprentissage et 224 offres de stage.
Les données relatives aux entreprises de la filière équine sont issues de la compilation de celles de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) pour les entreprises, de la MSA pour l'emploi salarié agricole, de l'observatoire économique et social du cheval pour l'emploi indépendant.

MONITEUR, LE PREMIER MÉTIER

L'emploi équin apparaît comme une activité de niche, majoritairement secondaire.
En ajoutant les emplois directs (en contact quotidien avec le cheval) et indirects (sans contact direct), la filière équine totalise presque 180 000 emplois, ce qui représente 0,7% de l'emploi total en France.
Pour un peu plus de 57 000 personnes, soit seulement 30% des cas, il s'agit d'une activité principale.
Les offres d'emploi relayées par équi-ressources concernent les centres équestres pour 26% d'entre elles, puis le secteur courses pour 35% (galop 25%, trot 10%). La filière sport génère 14% des offres.
64% des salariés de la filière équine ont entre 18 et 35 ans, l'âge moyen y est de 30,5 ans, la moyenne globale étant de 40 ans tous secteurs confondus.
La part des CDI, qui a augmenté de 4% depuis 2009 atteint 48% en 2012, la proportion de CDD a baissé de 3% (32%-2012), le nombre d'apprentis (13->14%) reste stable ainsi que les saisonniers (9->11%).

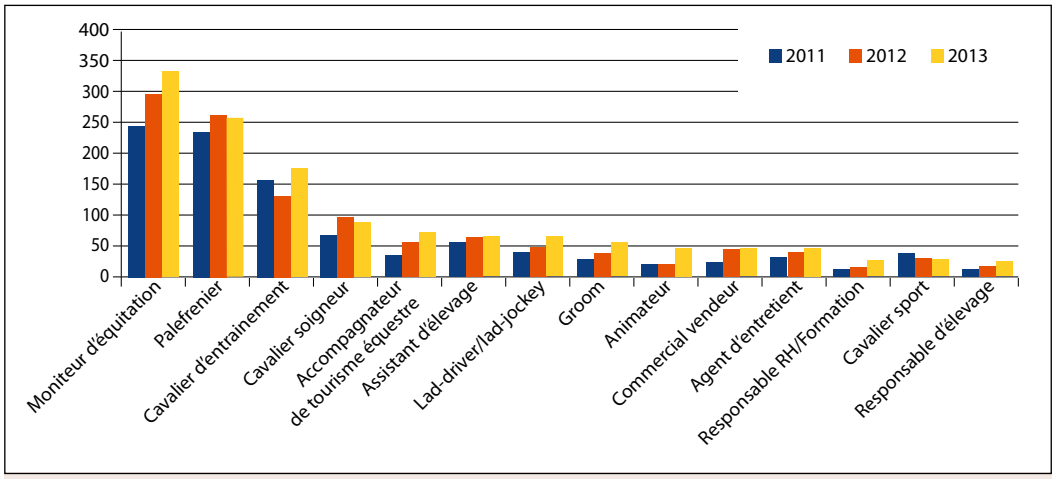

Evolution du nombre d'annonces par année pour les 13 premiers métiers entre 2011 et 2013.

JEUNE, FÉMININE

La population salariée est jeune et elle se féminise. Les femmes sont majoritaires, moins nombreuses en CDI que les hommes. Leur salaire mensuel brut moyen est inférieur d'environ 150-250 € à celui des hommes selon les secteurs, qui s'élève en moyenne à 1 718 €. On observe une féminisation notoire : en 2012 les femmes représentent 54% des effectifs en entreprise et même les 3/4 en formation. La tendance se confirme !

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Ces résultats, quoique partiels, traduisent à retardement les effets de la crise : les effectifs en formation, majoritairement féminins, sont plutôt en stagnation, ainsi que les offres d'emploi en ce début d'année.
La demande des employeurs semble en évolution : à expérience de terrain équivalente, les qualifications et diplômes sont plus discriminants/recherchés qu'auparavant.
Les modifications structurelles, notamment la baisse des paris hippiques, la modification des taux de TVA, celle de la législation sur le bien-être animal vont également probablement impacter l'emploi dans la filière dans les années à venir.

- Ifce / Laëtitia Marnay

EN SAVOIR PLUS

www.equiressources.fr **et « rapport national Emploi, métiers et formations dans la filière équine » disponible sur** ***www.haras-nationaux.fr/information/librairie-en-ligne/filiere-commerce.html***

Casques *en règle*

Depuis le 5 novembre 2014, la réglementation relative aux normes des casques a évolué et impacte les obligations des dirigeants de centre équestre.

LA SPÉCIFICITÉ DES CASQUES D'ÉQUITATION

Un casque est un EPI, équipement de protection individuelle, et à ce titre doit respecter plusieurs obligations. Le problème se pose plus spécifiquement pour les casques mis à disposition des cavaliers non-professionnels et des salariés.

CHANGEMENT DE LA LÉGISLATION

Les obligations portant sur les caractéristiques des casques sont décidées au niveau européen mais sont transposées dans le Code du travail français et contrôlées par la DGCCRF, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
En 2012, l'Union européenne, dans une directive dite « EPI », avait imposé des obligations de sécurité pour les EPI et édicté une norme particulière pour le monde équestre la « norme EN 1384 ». Les fabricants de casques qui respectaient les conditions posées par la norme EN 1384 étaient réputés fabriquer des casques conformes. Cette norme servait aussi de référentiel pour les services de contrôle. En novembre 2014, la norme EN 1384 a été supprimée pour des arguments liés à des raisons de sécurité (mauvaise absorption des chocs, stabilité du casque) mais la directive, et les obligations de conformité qui en découlent, sont toujours en vigueur. Il subsiste ainsi une carence dans la législation actuelle : les obligations d'hygiène et de sécurité pour les casques persistent mais la présomption de conformité liée à la norme EN 1384 pour les fabricants a disparu.

© FFE/DJ

Nouvelle mention obligatoire depuis le 5 novembre 2014 : CE. Ancienne mention CE EN 1384 encore valable si le casque a été acheté avant le 5 novembre 2014.

NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES DIRIGEANTS

Pour savoir si un casque est conforme aux exigences du droit européen, il faut se référer à sa date de fabrication ou à sa date de mise en circulation :
• Casques fabriqués avant le 5 novembre 2014 : ces casques sont réputés conformes aux exigences européennes et siglés « CE EN 1384 » ;
• Casques fabriqués ou mis sur le marché après le 5 novembre 2014 : les casques doivent porter la mention « E » et être certifiés à dire d'expert, ce qui permet de vérifier que le casque est conforme aux exigences de la directive EPI.
En pratique, il convient de s'assurer que les casques mis à disposition sont aux normes sous peine de sanction par la DGCCRF ou pour éviter un éventuel manquement à une obligation de sécurité. A cette fin, il faut se référer à la date de fabrication ou de mise sur le marché du casque et, si cette date est postérieure au 5 novembre 2014, demander «un certificat de conformité CE» au revendeur ou au fabricant. Ce certificat doit être fourni par écrit et doit être adjoint au registre des casques.

RÉFÉRENCES JURIDIQUES :

Directive 89/686/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 (« directive EPI ») ;
Art. L. 4312-9 Code du travail ;
Décision d'exécution de la Commission du 13 octobre 2014 retirant du JO de l'UE la norme EN 1384:2012.

EN SAVOIR PLUS

Modèle de « certificat de conformité », site FFE, espace Ressources ;
Modèle de registre de casques, site FFE, espace Ressources.
Afin de respecter l'obligation de sécurité envers les salariés et les cavaliers, il faut, en outre afficher clairement et insérer dans le règlement intérieur l'obligation du port du casque aux normes, des casques numérotés doivent être mis à disposition et répertoriés dans un registre des casques. Différentes mentions doivent être inscrites sur ce registre : dates d'entrée et de sortie ou de mise au rebut, suite à un gros choc par exemple, et dates de désinfection.

Le top *des concours nationaux*

Pour la première fois, les Master Pro donnent des points pour les écuries Grand National FFE Equidia Life. Réponses aux questions les plus courantes sur le rapprochement des 2 rendez-vous majeurs du circuit national Pro Elite.

©FFE/PSV

©FFE/PSV

QU'EST-CE QUI CHANGE DANS LES RÈGLES DU JEU ?

En CCE, le Master Pro sera la dernière étape du Grand National. En CSO et en dressage, ce sera une des étapes. Quant au Master Pro, il continuera à accueillir en plus des Pro Elite, tous les championnats Pro.

POURQUOI CHANGER ?

En fait nous avons un seul circuit, le circuit Pro Elite. Il compte, dans les 3 disciplines olympiques, un grand nombre de Grands Prix nationaux dont une vingtaine labellisés Grand National et un labellisé Master Pro. Ce sont les mêmes cavaliers et les mêmes chevaux qui se rencontrent toute l'année sur ce circuit dont les épreuves ont le même niveau technique. Ils étaient distincts parce que le Grand National a été mis en place sans remettre en cause le rendez-vous des Master Pro qui est issu du plus ancien rendez-vous des sports équestres. Aujourd'hui, le bon sens est de les rapprocher.

COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER ?

En CCE, le titre de champion de France Pro Elite sera décerné au cavalier qui aura cumulé le plus grand nombre de points au cours de la saison sur les 6 étapes Grand National.
C'est une formule longtemps utilisée en CCE qui valorise la régularité d'un cavalier sur une saison.
Quant au classement du Grand National, il se fera uniquement sur les points attribués aux écuries inscrites.
En CSO et en dressage, le calendrier ne permet pas de faire la même chose.
En CSO, le classement général du Master Pro Elite est comptabilisé dans les participations Grand National et les écuries prennent des points selon le règlement du Grand National.
En dressage, le classement du Grand Prix du Master Pro Elite est comptabilisé dans les participations Grand National et les écuries prennent des points selon le règlement du Grand National.

QUID DES AUTRES CHAMPIONNATS MASTER PRO ?

Un championnat Master Pro dans chaque indice est programmé ainsi que les traditionnels championnats des cavalières et des chevaux de 7 ans. De plus, les challenges sur les jeunes cavaliers, juniors et jeunes seniors permettent de favoriser le renouvellement du circuit qui a vocation à être le vivier des équipes de France et la passerelle vers le très haut niveau.

COMMENT CELA S'INSCRIT-IL DANS LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA FFE ?

Cela s'inscrit dans 2 axes majeurs de la politique fédérale pour la compétition : favoriser des circuits cohérents pour chaque population de cavaliers avec un rendez-vous majeur et réunir des championnats de France multi-disciplines et / ou multi-niveaux pour créer de beaux événements qui donnent du sens à l'aboutissement d'une saison.
Les cavaliers Pro sont pour le moment les seuls à bénéficier de deux rendez-vous majeurs sur le même circuit.

QUE DISENT LES CHIFFRES ?

Ils montrent une forte adhésion au circuit Grand National et aux Master Pro. Ils montrent bien que ce sont les mêmes cavaliers qui sont concernés.

- Maryline Lesage

CLUNY CSO

©FFE/PSV

Le 26 avril, l'écurie Ar Tropig s'impose grâce à Jérôme Hurel / *Ohm de Ponthual-JO/JEM*. L'écurie DPAMC est 2e grâce à Aymeric de Ponnat / *Armitages Boy-JO/JEM* et l'écurie Performance Nutrition 3e grâce à Grégory Cottard / *Reckstar de B'Neville*.

POMPADOUR CCE

©FFE/PSV

Le 26 avril, l'écurie IFCE - Amis du Cadre Noir s'impose avec le Lt Col Thibaut Vallette / *Qing du Briot*ENE-HN-JO/JEM*. L'Ecurie Antares - Horsealot.com est 2e avec Gwendolen Fer / *Romantic Love-JO/JEM*. L'écurie Greenpex - Cavalassur est 3e avec Maxime Livio / *Qalao des Mers*.

TOURS PERNAY CSO

©FFE/PSV

Le 18 mai, l'Ecurie Horsealot.com l'emporte avec Geoffroy de Coligny / *Qaid Louvière* devant l'Ecurie Tracus Arte avec Jonatahn Chabrol / *Right Now Semilly* et l'Ecurie Equi Jump - Partner Medias avec Christophe Escande / *Ranya de Roy*.

ROSIÈRES-AUX-SALINES DRESSAGE

©FFE/PSV

Le 18 mai, l'Ecurie Kineton - Découvert Equestre s'impose avec Marie-Emilie Bretenoux / *Quartz of Jazz* devant l'Ecurie Dynavena - AK Collection avec Sarah Casanova / *Ulan et l'Ecurie Sprenger* – Childeric, avec Alix Van Den Berghe / *Roméo*.

LE LION D'ANGERS CCE

©FFE/PSV

Le 31 mai, l'Ecurie Theault - Maximat remporte l'étape grâce à Thomas Carlile / *Sirocco du Gers-JO/JEM* devant l'écurie Ifce-Dynavena / Arnaud Boiteau / *Sultan de la Motte* et l'écurie Greenpex - Cavalassur / Mathieu Lemoine / *Quickness*.

DEAUVILLE CSO

©FFE/PSV

Le 7 juin, l'Ecurie CWD-Creavert s'impose grâce à François Xavier Boudant / *Chatman* devant l'écurie Haras de Reux grâce à Alexandre de Rothschild / *Pendjab du Royet* et l'écurie Air Pegasus – Hôtel de Vendôme grâce à Alix Ragot / *Thais de Pégase*.

LA FRANCE 3E À BALLINDENISK

©FEI/Tony Parkes

Le 26 avril, lors du CICO 3*, l'équipe composée de Christophe Guillemet / *Mach de la Barre,* prop N et P Schoettel, Gilles Bordes / *Orion de Cavalhac,* prop G Bordes, Francois Lemière / *Ogustin du Terroir*, prop F Lemière et L Château / *Propriano de l'Ebat*, prop EARL Elevage de l'Ebat se classe 3e et Luc Château est 7e en individuel.

LEMOINE VAINQUEUR À SAUMUR

Le 31 mai, Mathieu Lemoine s'impose avec *Bart L-JO/JEM*, prop J Pechenard et P Defrance lors du CCI 3* Eventing Tour devant Astier Nicolas / *Piaf de B'Neville-JO/JEM*, prop Ben & Partner. Nicolas Touzaint est 7e avec *Radijague*, prop V Cormier & M Rouiller.

VICTOIRE DE MARESCASSIER

Le 26 avril, 8 Français s'adjugent les 8 premières places du CEI 3* de Labastide-Murat. Sur le podium : 1. Clément Marescassier / *Sunny du Guide* 2. Laetitia Goncalves / *Tina d'Onet* 3. Grégoire Tilquin / *Tigane El Hathor*.

GOACHET VAINQUEUR

Le 2 mai, lors du CEI 3* de Rambouillet, Julien Goachet s'impose avec *Poly de Coat Frity* devant Grégoire Tiquin / *Nafe de Bozouls* et Jean-Philippe Frances / *Tarzibus*.

GONCALVES CHAMPIONNE DE FRANCE

Le 16 mai, lors du CEI3* support du championnat de France à Argentan, Laetitia Goncalves / *Teotihuacan des Greys*, prop SARL Atlantic Endurance, s'impose devant Pierre Fleury / *Miraj*, prop S Fleury, et Philippe Tomas / *Saher d'Escamps*, prop SARL Les écuries du Mas de Bel.

LISSARAGUE 2E À SAMORIN

Le 24 mai, Nina Lissarrague est 2e de la CEI3* avec Keeshan d'Aillas.

CHÂTEAU VAINQUEUR À HOUGHTON HALL

Le 31 mai, Luc Château s'impose dans le CICO 3* de Hougton Hall. L'équipe de France est 3e de la Coupe des Nations avec Luc Château / *Propriano de l'Ebat*, prop EARL Elevage de l'Ebat, Régis Prud'hon / *Debiut*, prop cav, Alexis Gomez / *Rien qu'un crack*, prop G Largilliere, et Camille Lejeune / *R'Du Temps Blinière*, prop A Serriere Debergh.

LA FRANCE GAGNE À SAUMUR

Du 4 au 7 juin, la France remporte la coupe des nations du CAIO4* en paire grâce à Franck Grimonprez, Michael Sellier et Eve Cadi Verna. Dans le CAI3* à 4 chevaux, Stéphane Chouzenoux, Fabrice Martin et Sébastien Mourier sont respectivement 6e, 7e et 8e.

Tour d'honneur des équipes de France

DELESTRE VAINQUEUR À ANVERS

Photos : ©LGCT/Stephano Grasso

Le 25 avril, Simon Delestre s'adjuge le GP du CSI5* GCT d'Anvers avec *Ryan des Hayettes-JO/JEM*, prop P Berthol & cav. Kevin Staut est 7e avec *Elky van het Indihof*, prop Cloverleaf Farm.

LA FRANCE 4E À LUMMEN

Du 1er au 3 mai, l'équipe de France termine 4e de la Coupe des Nations du CSIO5* avec Pénélope Leprévost / *Flora de Mariposa-JO/JEM*, prop G. Mégret, Kevin Staut / *Ayade de Septon* HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes, Simon Delestre / *Qlassic Bois Margot-JO/JEM*, prop Haras Bois Margot, et Jérôme Hurel / *Quartz Rouge-JO/JEM*, prop D. Smaga.
Dans le GP, Simon Delestre est 4e avec *Qlassic* et Nicolas Delmotte 6e avec *Number One d'Iso Un Prince*, prop Haras des Princes.

ROZIER 2E À MADRID

Le 3 mai, Philippe Rozier / *Rahotep de Toscane-JO*/JEM, prop de C Baillet, est 2e du GP CSI5* CGT.

LA FRANCE 2E À LA BAULE

Du 15 au 17 mai, la France est 2e de la Coupe des Nations avec Nicolas Delmotte / *Number One d'Iso*Un Prince*, prop. Haras des Princes, Simon Delestre / *Ryan des Hayettes-JO/JEM*, prop P Berthol et cav, Jérôme Hurel / *Quartz Rouge-JO/JEM*, prop D Smaga, Kevin Staut / *Rêveur de Hurtebise*HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes.
Dans le GP, Alexandre Fontanelle / *Prime Time des Vagues*, prop R Fontanelle, est 6e, Patrice Delaveau / *Orient Express*HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes, est 7e et Kevin Staut / *Ayade de Septon*HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes, est 8e.

DELESTRE 3E À AIX-LA-CHAPELLE

Le 31 mai, Simon Delestre est 3e du GP du CSI5* avec *Ryan des Hayettes*, prop P Berthol & cav.

LA FRANCE 4E À SAINT-GALL

Le 5 juin, lors du CSIO5*, l'équipe de France est 4e de la Coupe des Nations avec Nicolas Delmotte / *Number One d'Iso Un Prince*, prop Haras des Princes, Aymeric de Ponnat / *Armitages Boy-JO/JEM*, prop Team Boy, Roger-Yves Bost / *Pégase du Murier-JO/JEM*, prop Equiblue & Bosty Jump, et Kevin Staut / *Rêveur de Hurtebise*HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes.
Dans le GP, Cédric Angot et *Rubis de Preuilly-JO/JEM*, prop Haras de Preuilly, sont 8e.

LA FRANCE 2E À SOPOT

Du 5 au 7 juin, l'équipe de France est 2e de la Coupe des Nations du CSIO5* avec Laurent Goffinet / *Quinette du Quesnoy*, prop Haras de Lacke, Alexandre Fontanelle / *Prime Time des Vagues*, prop R Fontanelle, Cyril Bouvard / *Quasi Modo Z*, prop Hervé Chaize, et Jérôme Hurel / *Quartz Rouge*JO/JEM*, prop D Smaga.

ANCIAUME 5E À SAINT-TROPEZ

Le 7 juin, Timothée Anciaume / *Olympique Libellule-JO/JEM*, prop Haras des M, sont 5e du GP.

LA FRANCE DOMINE SON CSIOP

Du 17 au 19 avril, l'équipe de France s'impose à Fontainebleau avec Camille Condé Ferreira / *Pumkins Pondi*, aussi 1e du GP, Sophie Chillet / *Callas Rezidal Z*, aussi 3e du GP, Thomas Scalabre / *Sligo de Mormal*, et Victoria Tachet / *Rexter d'Or*. Justine Maerte / *Shamrock du Gite* est 2e du GP.

MARSEILLAISES À SAUMUR

Du 30 avril au 3 mai, au CDI3* FFE Dress'Tour de Saumur, Karen Tebar s'impose dans le GPS avec *Don Luis-JO/JEM*, prop G et W Schetter, et Claire Gosselin remporte le GP libre avec *Karamel de Lauture*, prop Haras de Lauture. Arnaud Serre est 2e du GP avec *Robinson de Lafont de Massa-JO/JEM*, prop S Massa

TEBAR 5E À WIESBADEN

Le 25 mai, Karen Tebar se classe 5e du GP et 6e du GPS du CDI4* de Wiesbaden avec *Don Luis-JO/JEM*, prop cav, G et W Schetter.

MARC BOBLET VAINQUEUR À COMPIÈGNE

Du 4 au 7 juin, lors du CDI3* de Compiègne, Marc Boblet s'impose dans le GP et le GPS avec *Noble Dream Biolight Concept Sol-JO/JEM*, prop famille Dallara.

TIR GROUPÉ À MOORSELE

Du 1er au 3 mai, lors du CVI 3*, les Ecuries de la Cigogne s'imposent avec *Watriano R* longé par F Holzberger.
En ind. F, Anne Sophie Musset (FRA)/ *Papillon de Laume* longé par D Agnus est 2e. En ind H, Clément Taillez (FRA) / *Dyronn* longé par C Cottin est 2e devant Vincent Haennel (FRA) / *Quartz D'Olbiche* longé par F Holzberger 3e. En Pas de deux, Lucie et Simon Chevrel (FRA) / *Sweetie de La Fosse* longée par F Campion sont 2e.

LES CHEVREL VAINQUEURS À BERNE

Du 14 au 17 mai, lors du CVI 3* de Berne, Lucie et Simon Chevrel remportent le Pas de deux avec *Sweetie de la Fosse* longé par F Campion. L'équipe des Ecuries de la Cigogne avec *Watriano R*, longé par F Holzberger est 2e

Tir groupé à *La Baule*

1 2 3 4 5 L'équipe de France est 2e de la Coupe des Nations FEI du CSIO 5* avec : Nicolas Delmotte / *Number One d'Iso*Un Prince* , Kevin Staut / *Reveur de Hurtebise*HDC-JO/JEM,* Simon Delestre / *Ryan des Hayettes-JO/JEM*, Jérôme Hurel / *Quartz Rouge-JO/JEM*.

6 Alexandre Fontanelle est 6e du GP avec *Prime Time des Vagues*.

7 8 Jacques Robert et Rémi Cléro, président du concours, remettent à son propriétaire, Raymond Fontanelle, le Prix French Tour ainsi qu'aux Perron Pette représentés par Patrice Delaveau, pour le classement d'*Ayade de Septon*HDC-JO/JEM* et d'*Orient Express*HDC-JO/JEM*.

9 Jacques Robert et Frédéric Morand remettent leur pack aux propriétaires des nouveaux chevaux JO/JEM.

10 Patrice Delaveau / Ornella Mail*HDC sont 4e du 9 Derby de la Laiterie Montaigu.

11 Philippe Rozier / *Unpulsion de la Hart* sont 3e du Prix FFE FRENCH TOUR Generali.

Photos : © FFE/PSV

Objectif *Top 30*

©FFE/PSV

« Aide-toi, le ciel t'aidera ». S'il est une leçon que Philippe Rozier a retenue de son père Marcel, champion olympique en 1976, c'est bien celle-ci.

A 52 ans, le cavalier de Bois-le-Roi poursuit la voie qu'il trace depuis maintenant plus de 30 ans, et qui l'a mené, début juin, à une formidable remontée dans le classement mondial, de la 116e à la 69e position. Solidement équipé, le Francilien vise désormais le Top 30.

Lui-même a encore du mal à y croire : « Je ne pensais pas remonter autant dans le classement, en si peu de temps. Mais il faut reconnaître que le mois dernier (mai, NDLR) a été très bon. Je vise désormais un rang parmi les 30 premiers internationaux : si les résultats sont aussi bons dans les prochaines semaines, alors ça pourra aller plus vite que ce que je pensais », sourit Philippe Rozier, qui a fait de ce classement son challenge de l'année. « J'ai la cinquantaine passée, je dois me fixer des objectifs si je ne veux pas rentrer dans un train-train. Ce sport nécessite une bonne dose d'humilité, mais aussi une grande ténacité. Le jour on l'on n'y croit plus, c'est terminé… »

ECURIE

Pour mener à bien son projet, Philippe Rozier est en concours tous les week-ends, du 15 janvier au 15 décembre. Le cavalier ne fréquente qu'exceptionnellement les compétitions nationales auxquelles il préfère les rendez-vous internationaux. A Bois-le-Roi, où il ne se trouve que trois jours par semaine, l'organisation est millimétrée. « Les lundis, mardis et mercredis, je m'occupe des chevaux que je n'ai pas vus le week-end précédent. Il y a à Bois-le-Roi entre 20 et 25 chevaux au travail en permanence : la moitié de jeunes chevaux et l'autre de montures internationales. Les jeunes sont confiés à mes cavaliers salariés : je commencerai à les monter à partir de 6-7 ans. J'essaie d'avoir systématiquement deux jeunes dans chaque génération, susceptibles de constituer la relève des chevaux qui tournent en compétition. J'ai toujours fabriqué mes chevaux internationaux dès leur plus jeune âge, même si c'est parfois peu visible. » Philippe Rozier ne joue en effet pas le jeu des qualifications en vue de la Grande Semaine de Fontainebleau, et préfère emmener ses jeunes sur les épreuves dédiées des concours internationaux. « Il y a quelque temps, on me demandait si *Rahotep* était nouveau dans mon piquet. Pas du tout ! Nous l'avons depuis l'âge de 5 ans, mais nous avons pris le temps de le former, discrètement. »

©FFE/PSV

Rahotep de Toscane est dans les écuries de Philippe depuis ses 5 ans.

PIQUET DE TÊTE

Parmi la vingtaine de chevaux qui lui sont confiés, Philippe Rozier peut compter sur une dizaine de chevaux d'expérience, avec lesquels il sillonne la planète. L'immense majorité de ces chevaux lui est confiée par Christian Baillet, associé ou non à quelques copropriétaires comme Robert Rieder par exemple. « Pour faire du haut niveau, nous n'avons plus le choix : il nous faut cette dizaine de chevaux. Sur 10, il y en a toujours quelques-uns au repos ou en convalescence. Nous devons alors pouvoir toujours compter sur au moins 6 chevaux si on veut pouvoir être sur les terrains chaque week-end. Les gains en concours sont notre principale source de revenus, bien plus que les pensions. Il m'est arrivé d'avoir quelques parts dans certains jeunes chevaux, de les fabriquer puis de les revendre, mais c'est très rare. »

Parmi les chevaux de tête sur lesquels peut s'appuyer Philippe Rozier, citons *Rahotep de Toscane*, avec lequel le cavalier terminait deuxième du GP CSI 5* de Madrid cette année, ou encore *Unpulsion de la Hart*, étalon de onze ans, *Quel Chanu*, vainqueur du Grand Prix du Touquet en mai, et les prometteurs *Story de Preuilly* et *Hallina de Muze*.

EQUIPE

Dans les écuries familiales de Bois-le-Roi, chacun est autonome. « Mon père, mon frère et moi partageons les deux manèges et les quatre carrières, mais ça s'arrête là : nous avons notre propre personnel, nos propres propriétaires. » Philippe Rozier est ainsi à la tête d'une entreprise de cinq salariés, cava-

©FFE/PSV

Vice-champion du monde par équipe en 1994.

©FFE/PSV

Avec Jiva*Malesan, ici au Derby de Dinard.

©Colletion

Les écuries de Philippe à Bois-le-Roi.

liers et grooms. Christine monte les jeunes chevaux ; Nina gère le travail de fond des chevaux confirmés, aidée par Philippe Muller, dresseur, qui n'intervient que sur le plat. Maud suit le cavalier dans l'ensemble de ses déplacements, et Chloé et Sandy groomment aux écuries.

SELF-MADE MAN

Aujourd'hui épaulé par une solide équipe, Philippe Rozier se souvient de ses débuts, très éloignés de l'image de « fils de… » que certains pourraient avoir du cavalier. « Lorsque j'ai arrêté les études pour me lancer, mon père m'a demandé de me débrouiller seul : il m'assurait le gîte, le couvert et mettait une partie des écuries à ma disposition. A cette époque, il y a trente ans, les gains en concours étaient faibles, mon père n'était pas milliardaire, mes frères et moi devions gagner nos vies seuls. Je ne lui en serai jamais assez reconnaissant : c'est la véritable école de la vie, que bien des jeunes aujourd'hui, qui ont pourtant du talent, oublient trop vite. A 19 ans, j'ai donc passé mon permis poids lourd, et ai avancé, sans groom, sans personne, progressivement. C'est de cette école que sont issus Kevin, Pénélope, et je pense que c'est un point qu'ont en commun les trente meilleurs cavaliers du monde : ils ont pris leur sort en main sans attendre que leurs parents ou un mécène le fassent à leur place. »

MAROC

Cette leçon fait partie, entre autres, de celles que Philippe Rozier dispense à l'équipe du Maroc dont il est le coach depuis trois ans. « Je travaille douze jours par mois pour le Maroc. Les cavaliers marocains passent l'été à Bois-le-Roi, où je les entraîne les lundis, mardis et mercredis après-midi, après m'être occupé de mes chevaux le matin. Le week-end, les meilleurs me suivent en compétition. Avec le Maroc, je suis parti de zéro, sans être influencé par des précédentes performances et j'ai laissé leur chance à une vingtaine de talents, qui n'avaient pas encore réussi à percer. C'était notamment le cas de Kebir Ouaddar. Aujourd'hui, deux groupes existent : l'un dont je m'occupe et un autre confié à un autre Français, Olivier Desutter. Cette organisation doit également être bien huilée : quand je pars au Maroc, douze jours par mois, il faut que les choses continuent de bien tourner en France. »

AMBITIONS

S'il reconnaît, « et c'est normal à 52 ans », avoir gagné en maturité, Philippe Rozier reste la même tête brûlée qu'à ses débuts. « Je n'ai pas le droit de me plaindre, je vis de ma passion, et rêve encore de performances. Quel est le pourcentage de personnes sur la planète qui vivent ce luxe ? Alors je fonce ! Ce Top 30, je le veux, et je m'en donnerai les moyens. » Et de conclure : « Vous savez, il en va de ma carrière comme de celle de mes élèves ou de mes chevaux : je préfèrerai toujours la fougue, le tempérament et la nécessité de peut-être ralentir la cadence, au calme plat de ceux qui se laissent porter. » Tout est dit !

– Daniel Koroloff

Palmarès

2015
1e GP CSI 3* Le Touquet / *Quel Chanu*
2e GP CSI 5* Madrid / *Rahotep de Toscane*

2012
1e GP CSI 2* Chantilly / *Jadis de Toscane*

2011
1e GP CSI 5*-W Goteborg / *Randgraaf*

2010
1e GP CSI 3* El Jadida / *Jadis de Toscane*

1997
1e Jeux méditerranéens par équipe Bari / *Flyer*Baiko*

1994
2e Championnat du Monde par équipe La Haye / *Rocco V*Baïko*

1987
2e Finale Coupe du Monde Paris / *Jiva*Malesan*

1980
Champion d'Europe par équipe Cork / *Fetiche d'Armor*

A cheval *par monts et par vaux*

Hospitalisé à Lyon et dans sa région depuis de longs mois, Jacques Aguétant nous a quittés, le 27 mai dernier, à l'âge de 79 ans. Lyonnais, fier de l'être, il y était né en 1936, mais la montagne, les Alpes l'avaient appelé très tôt.

ENSEIGNANT DE SPORT

Professeur d'éducation physique et sportive, professeur de sport, Maître-Randonneur, il avait commencé ses premières balades et randonnées dès 1964, à l'intersaison, entre le ski et l'alpinisme, non sans avoir tâté du Complet. Son cursus allait du ski et de l'alpinisme à l'équitation, à travers des affectations dans l'enseignement secondaire, l'université, l'école Nationale de ski, les services extérieurs du Ministère de la Jeunesse et des Sports et la FFE pour finir.
Conseiller technique départemental tourisme équestre, également mis à disposition de la SHN de Lyon pour l'encadrement de l'équitation scolaire, il était un élément actif et efficient du tourisme équestre, élu à l'ARATE en 1975 et vice-président de 1981 à 1987, administrateur de l'ANTE dès 1985, puis de la DNTE et de la FFE, après sa retraite de DTNA, en 1996.
Il fut délégué technique de la FITE jusqu'en 2010 et premier vice-président.

MILITANT

Impliqué dans le monde de l'équitation pendant plus de 40 ans, il y a laissé des traces profondes et durables.

©G. Barbati

Homme au caractère bien trempé, négociateur convaincu, impliqué dans les pourparlers préludant à la création de la FFE en 1987, il a participé activement à l'élaboration des réformes statutaires de l'époque, comme à celles aboutissant à la fusion de 2000.
Militant engagé, parfois sans concession, il est dans le camp de l'équitation de nature. Au moment où Jean-Claude Poret devient Président de l'ANTE, Jacques Aguétant est élu administrateur à ses côtés, puis nommé premier DTNA chargé du tourisme équestre, en 1987, année où Daniel Chambon est sacré premier champion de France de TREC, ce TREC qu'il a marqué de son empreinte, comme la Fédération s'est plu à le rappeler dans le Guide fédéral de la discipline, récemment publié.

©DR

Jacques aimait les manouches, connaisseurs empiriques des chevaux, pour leurs trucs, jamais dénués de bon sens. Il fut pendant plus de dix ans « châtelain » bohème de la ferme de la Glande, à Limonest, où il avait créé un centre de tourisme équestre en 1977.

FAMILLE

Comment ne pas parler de Babette, sa cadette, arrachée aux siens à 20 ans, victime d'un accident de la route. Cette blessure, béante, jamais totalement refermée, a été le drame d'une existence. La vie a repris, plus jamais pareille. Heureusement, Catherine l'aînée, était là, Claire, épouse brisée, aussi. Viendront les deux petites, Morgane et Sandra, printemps d'entre les printemps.
Au fil des années, les événements se sont enchaînés, venus donner du sens à l'action, avec la reconnaissance des brevets de tourisme équestre par l'Etat.

POLITIQUE

Parcours de DTNA achevé en 1996, un autre s'ouvre, plus politique celui-là. Ce sera la présidence du CNTE, les luttes fédérales, les victoires, les revers, comme la vie en réserve.
Nous conservons de Jacques un souvenir ému, fraternel, convivial comme le tourisme équestre, dont il fut le chantre jaloux et généreux.
A l'Ile St-Germain, avenue d'Iéna, à la Villette, autant de combats ont été menés, au service de l'équitation de nature, d'un idéal de fraternité, de bonheur simple.
Au plan international, il a été un Délégué Technique de grande qualité, un compagnon loyal, juste, averti, écouté. Sous sa houlette, le TREC a conquis l'international, acquis ses lettres de noblesse.
Grande est notre peine aujourd'hui, profond notre désarroi. Bon voyage, Jacques, le reste est superflu.

– Hervé Delambre

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

JPA Distribution

89,Route de St Siméon 27500 SELLES

TEL 02 32 41 54 27 FAX 02 32 41 39 14 e-mail : jpadistri@wanadoo.fr

CREATION et FABRICATION FRANCAISE

Vous pouvez également télécharger le catalogue **COMPLET** sur notre site: www.jpa-distribution.com

2015 Nos Promotions Nouveaux Produits

PRIX QUALITE Toujours de Rigueur

La "Moustique"

€125.50 TTC
30 PLAQUES
60 FLOTS

FLOT C4
PASTILLE 5,5cm
COROLLE 6cm
HAUTEUR 24,5cm

Q1 Q2 103X103 P14 103x103 P13 103x103 P23 103x103 P26 130X78

La "Poussin"

€166.50 TTC
36 PLAQUES
72 FLOTS

FLOT C9
PASTILLE 7,5cm
COROLLE 11,5cm
HAUTEUR 31,5cm

P16 146X86 P20 120x105 P28 105X100 P15 160x110 P24 100x140 P12 P127

La "Benjamine"

€166.50 TTC
50 PLAQUES
100 FLOTS

FLOT C8
PASTILLE 6,5cm
COROLLE 11cm
HAUTEUR 28cm

P32 130X11 P29 133X96 P16 146x86 P15 160x110 P24 100x140 P25 101x145 P18 101x133 P20 120x105 P19 101x137 P22 145X101 P1 145x101 Q3 101X145

FLOT C3
PASTILLE 5,5cm
COROLLE 11,5cm
HAUTEUR 27,5cm
FUSHIA

FLOT C5
PASTILLE 7,5cm
COROLLE 12,5cm
HAUTEUR 46cm

P4 135x150

PLAQUES FOND BLANC OU FOND COULEUR
P2 BIS 115x190

OPTION IMPRESSION QUADRI 0.71 TTC PAR PLAQUE

COULEURS AU CHOIX
84 FLOTS C3 OU 96 FLOTS C5 + 50 PLAQUES
€247.80 TTC

La "Junior"

VIOLET P18 101x133 P19 101x137 P22 145X101 P20 120X105 P30 138X112 VERT POMME P7 148x128 P7 BIS 128 x 148 ROSE P2 190X115 P21 175X101 P1 BIS 101x145 P25 BIS 101x145 P27 160X95 MARRON CLAIR P32 130X111 MENTHE P1 145x101 Q5 145X101

POUR LES 4 PROMOS PRIX TTC FRANCO DE PORT (moustique/poussin/benjamine/junior)

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC

P14 103x103 P13 103x103 P23 103x103

30 à 99 €1.20HT POUR P13 et P14
€1.16HT PAR 100

MINIMUM 30 PLAQUES
UNIQUEMENT EN PVC BLANC

P15 160x110 P26 130X78 P16 86x146 P12 D127

P16-P12-P15-P26
30 à 99 €1.36HT €1.33HT PAR 100

Supplément 0.26€ par couleur supplémentaire

PLAQUES METAL
DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE

10à30 €2.72HT
31à50 €2.58HT
51 et + €2.45HT

M8 97x135 M7 98x138

OPTION IMPRESSION QUADRI 0.60 HT PAR PLAQUE

ARGENT ou DORÉ

Réalisez vos maquettes sur notre site: www.jpa-distribution.com

JPA DISTRIBUTION

FABRICATION FRANCAISE DE PLAQUES ET FLOTS DE CONCOURS HIPPIQUES
TROPHEES,COUPES,MEDAILLES,SIGNALITIQUE ET SERIGRAPHIE
IMPRESSION NUMERIQUE QUADRI SUR TOUS SUPPORTS

DECOUVRER TOUS NOS PRODUITS SUR NOTRE SITE

Q2 103X103 Q5 145X101 Q3 145X101 Q6 145X101 Q1 103X103 Q4 145X101

NOUVEAU EN STANDARD

AJOUTEZ 0.60 HT PAR PLAQUES
LOGO FIXE

PLAQUES IMPRESSION QUADRI SUR PVC

Impression sur plaque PVC ET METAL de votre logo quadri

Supplément par plaque €0.60HT

DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS

ATTENTION AUX DELAIS EN AVRIL ET MAI

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

PERSONNALISEZ VOS FLOTS ET PLAQUES SUR NOTRE SITE: www.jpa-distribution.com

47 | 338 Bronze | 2 ECRU | 23 | 101 Lime | 14 | 41

22 Pomme | 106 Gris entre | 1 | 33

Exemples de flots que nous pouvons vous proposer

CORPS, ATTACHE ET PASTILLE EN PVC 40 + 7 COLORIS

attache velcro

€11.80

€6.05

C3
2 COROLLES DE 11,5cm
HAUTEUR 27,5cm
PASTILLE PVC DE 5,5cm

MARQUAGE SUR PAN
SUPPLEMENT 0,50 HT

C6
2 COROLLES DE 12,5cm
HAUTEUR 46cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm

C5
1 COROLLE de 12,5cm
HAUTEUR 46CM
PASTILLE PVC DE 7,5cm

C2
3 COROLLES DE 14cm
3 ou 4 PANS DE 50cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm

C1
4 COROLLES DE 16cm
5 PANS DE 60cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 72cm

COLLIER
4 COROLLES DE 16cm
5 PANS DE 60cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
ENCOLURE 1,20m
FIXATION VELCRO

187

TETIERE AVEC ATTACHE
POUR FACON ET PASTILLE PVC
Diamètre 65 mm 1.30 HT
LE JEU DE 100 0.98 HT

C9
1 COROLLE DE 11,5cm
HAUTEUR 36,5cm
PASTILLE PVC DE 6,5cm

C9 BIS WESTERN
1 COROLLE DE 11,5cm
HAUTEUR 36,5cm
PASTILLE PVC DE 6,5cm

FLOT TISSES FANTAISI
OU ECOSSAIS
DANS TOUTES REFERENCES
SUPPLEMENT PAR FLOT: €0.21

PORT EN SUS
à partir de €0.98HT

1 €1.13 | 2 €0.95 | 3 €0.86 | VIP | D5cm | D5cm | D7.5cm | 2pans 5cm

Badges
avec épingle au dos

P30 138X112
P32 130X111
P31 147X155
NOUVELLE FORME

204 | 40 | 35 ARGENT

6 | FRAMBOISE 1800 | 5 | 17 Aqua

PLAQUES PVC SATINEES 2mm

FUSCHIA | MENTHE

P6 148x165 | P20 120X105 | P2 190x115 | P2 BIS | P9 147X173 | P11 Ø190 | P8 158X120 | P28 105X105 | P7 148x128 | P7 BIS | P22 145x101 | P3 150x150 | P3 BIS | P24 140x100 | P21 175X101 | P18 101x133 | P19 101x137 | P5 Ø150 | P4 135x150 | P25 BIS 101x145 | P25 101x145 | P17 172x138 | P27 160X95 | P10 241x147 | P1 145X101 | P2 BIS 190X115 | P4 135X150

NOUVELLE FORME | DORE et ARGENT satiné | ROSE

PORT EN SUS
fond blanc À PARTIR DE €1.76 HT / fond couleur à partir de €1.93 HT

46 | 49 | 24 VERT BOUTEILLE

CAMELIA 2010 | 31 CERISE | 4

PLAQUES METAL - PLAQUES TROPHEE

ORIGINALES et SEDUISANTES

M5 150x140 | M9 137x142 | M4 175x120 | M1 BIS 110x170 | M30 138X112 | M1 170X110 | M5 150x140 | M4 175x120 | M9 137x142

et ARGENT Satiné

OPTION PERSONNALISATION GRAVURE 6.50 HT PAR PLAQUE

NOUVELLE FORME
effet miroir
aspect ultra brillant
finition superbe

DE €3.29 HT
A €3.59 HT

8 | 39

Lavender 2005 | ORANGE 28 | 4

PLAQUE BOIS AVEC IMPRESSION QUADRI PERSONNALISEE

SALON DU CHEVAL PARIS | 29 nov 07 dec 2014 | 1er PRIX | à partir de 6.10 euros ht

200 x 150 mm Epaisseur 16 mm

lots de 12 coupes de 18cm à 32cm à partir de €40.90

détail prix dans et site www.jpa-distribution.com

ECRIN SEUL €22 €1.00

Quelques Exemples

Retrouvez toutes les coupes, les trophées, les médailles et les nouveautés sur notre site
www.jpa-distribution.com

VERRE

PRIX HT PORT ET EMBALLAGES EN SUS

27 | 54 | 38

15 | 20 | 45 GRIS CLAIR | 44 TANGINI | 2012 BLEU AZTERT | 34 BEIGE | 43 | 21 ANIS

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également télécharger notre catalogue sur: www.jpa-distribution.com

ALAIN SOUCASSE

Photos : ©FFE/CL

Alain Soucasse a quitté ses fonctions en tant qu'agent de l'Etat le 22 avril dernier. L'ancien Directeur Technique National Adjoint poursuit ses actions pour les disciplines de l'endurance internationale et du para-dressage, en tant que coordinateur auprès de la FFE.
Professeur d'EPS depuis 1974, Alain Soucasse enseigne pendant 13 ans dans un collège de Mantes la Ville avant d'intégrer le Ministère des sports et d'être mis à la disposition de la FFE de 1994 à 1999 puis de 2005 à 2015.
Ceinture noire de judo, il a découvert l'équitation pendant ses études. Il sort en CCE amateur pendant une dizaine d'années. Amateur de sports de plein air, il pratique également le VTT, l'escalade et la montagne.

WILD IDEA

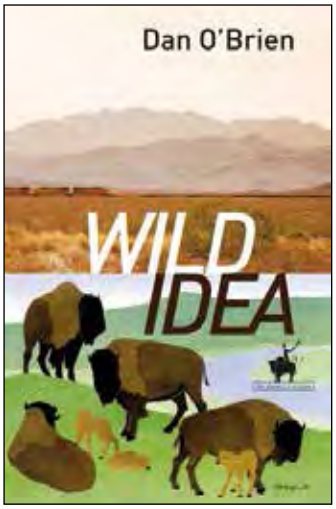

Le dernier livre de Dan O'Brien vient de sortir en français. L'auteur des ***Bisons de Broken Heart*** retrace son aventure d'une vie pour réintroduire les bisons dans les Grandes plaines de l'ouest et en vivre dans un ranch, au service d'une alimentation naturelle. Un roman autobiographique pour les fondus de création de solutions économiques innovantes et de nature. Oiseaux sauvages, herbes hautes et basses, chevaux, chiens et faucons de chasse sont omni-présents dans la vie dure et fabuleuse des ranchers et des Indiens des terres de Cheyenne River. Editions *Au Diable Vauvert,* 400 pages. 22€.

ART CHEVAL

Christian Hirlay, le créateur du poney Trop Top, expose ses sculptures du 12 juin au 1er novembre au Pôle du cheval et l'âne de Lignières dans l'Indre. *www.polechevaletane.fr*

MONSIEUR LÉON, JUIF RUSSE

Avec la sortie du ***Guide fédéral TREC,*** le nom de Daniel Chambon est réapparu pour souligner que l'homme de Montreuil à l'époque – aujourd'hui morvandiau - fut le premier champion de France de la spécialité, en 1987.
Daniel Chambon, qui fut aussi un temps collaborateur zélé, drolatique et facétieux de ***L'Estafette***, pour son « Sur l'album du randonneur bravache », est « tombé » avec bonheur en littérature. Ce n'est que vers l'âge de 12 ans qu'il découvre ses origines juives dont on l'avait prudemment préservé.
Il avait un grand-père juif et russe lequel, fuyant les tragiques pogroms du Tsar, était venu s'installer en France, en 1905.
Ce grand-père pionnier jouissait dans la famille d'une réputation de héros de la Grande Guerre. Engagé volontaire en août 1914 dans la Légion Etrangère, gazé dans les tranchées, Evsev Leib Doubrovsky, devenu Monsieur Léon pour tout le monde à Paris, où il s'était établi tailleur apprécié des deux sexes, est mort de tuberculose en 1928, à l'âge de 45 ans. Fortuitement, à la faveur de l'examen de photos de famille, Daniel découvre parmi elles un document militaire faisant apparaître que M. Léon a, en fait, été réformé en octobre 1914, après deux mois de classes à Toulouse. Cette découverte extraordinaire fait naître chez lui une irrésistible envie d'en savoir plus et le conduit à deux ans de recherches ardues, notamment avec l'aide du Cercle de Généalogie Juive, auquel il adhère. En dédouanant le grand-père - non responsable de la supercherie - c'est le point de départ d'une pugnace et longue enquête du petit-fils qui aboutira à la rédaction et à la publication de cette histoire rocambolesque qui se lit comme un polar.

– H Delambre
Editions Chaleil. 192 pages. 16€.

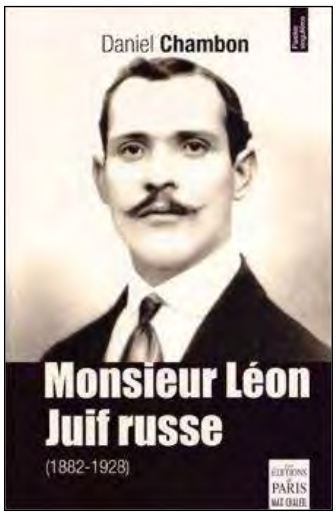

Officiel

Commission d'appel *du 2 octobre 2014*

DOSSIER N°: 376-06-2014

Le 2 octobre 2014, la Commission juridique et disciplinaire d'appel de la Fédération Française d'Equitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Monsieur Nicolas DELAVEAU licencié n°5694986J, appelant, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, le 15 avril 2014.

Composition de la commission

Monsieur Christian BEUCHER, Président,

Monsieur Jean-Marie CHARLOT, secrétaire de séance, Madame Claire BOBIN, Messieurs Jean Pierre BLACHE et Gilles PERRIERE, membres.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 2 octobre 2014. Monsieur DELAVEAU était présent. Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le Rapporteur chargé de l'instruction, Monsieur Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies ont été examinées et les parties entendues.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Par mail du 23 février 2014 Madame Christelle FARINEAU confirme au service FFE Compétition de la Fédération les faits délictueux de substitution de cavaliers et de chevaux commis par le club des Ecuries de Crève Cœur, dirigé par Monsieur Nicolas DELAVEAU, lors d'épreuves de Horse Ball, de Dressage et de CSO. Elle cite en particulier les épreuves n° 9 des concours de RUFFEC des 27/10/2013 et 19/01/2014 lors desquelles les Ecuries de Crève Cœur ont engagé sa fille Candice qui n'a jamais participé à ces épreuves et dont le nom figure malgré tout dans les résultats. Madame FARINEAU ajoute que plusieurs chevaux de ce club, engagés dans des compétitions n'ont pas de carnet de vaccination à jour. Elle dénonce également des cas de substitution de chevaux. Madame FARINEAU complète ses accusations contre le club et son dirigeant par mail du 24 février et ses soupçons sur la régularité des engagements effectués par Monsieur DELAVEAU sur les épreuves organisées par le Comité Régional d'Equitation du Centre Val de Loire (CRE CVL) le 2 mars sur le Parc équestre de LAMOTTE.

Le 24 février, le service juridique de la FFE sollicite le CRE CVL, organisateur de la compétition de Horse Ball prévue le 2 mars, afin qu'il procède au contrôle des licences des joueurs engagés ainsi que celui des documents d'identification des chevaux.

Le 28 février, Madame Odile ROLIERE informe la FFE que les Ecuries de Crève Cœur ont engagé sa fille Nina dans l'épreuve n° 9 de Horse Ball de RUFFEC le 27/10/2013, alors qu'elle ne pratique que le CSO, dans le but de faire jouer des cavaliers dont la licence n'est pas en règle.

Le 4 mars, Monsieur Claude COTTET, juge et membre du CRE, missionné pour effectuer des contrôles sur le concours de Horse Ball de RUFFEC le 11 avril, relève que l'un des chevaux a été pucé la veille du concours et que la puce d'un second cheval n'est pas décelable. Il signale que beaucoup de livrets ne sont pas à jour pour les vaccins sur ce concours (ex : Ecuries de Crève Cœur) et effectue un rappel à l'ordre aux coachs présents. Aucune anomalie sur l'identité des cavaliers n'est constatée.

Monsieur Philippe COTTIN, Président du concours de RUFFEC répond le 10 avril à la demande d'information de la FFE sur les participations aux concours des 27/10/2013 et 19/01/2014, « qu'il ne peut éclairer sur d'éventuelles substitutions de cavaliers, les feuilles de match n'étant pas conservées ».

Le 15 avril, le Président de la FFE saisit la Chargée d'instruction, Madame Constance POPINEAU, du dossier n° 376-06-2014. Le 17 avril, Monsieur DELAVEAU est convoqué devant la Commission juridique et disciplinaire de première instance à l'audience du 26 mai pour les griefs retenus de « substitution de cavaliers et d'équidés ».

Le 15 avril et le 5 mai par mails adressés à la FFE, Madame FARINEAU apporte de nouveaux éléments sur l'usurpation d'identité et le défaut de vaccination des chevaux reprochés à Monsieur DELAVEAU. Le 9 mai elle informe la FFE d'un contrôle effectué par la DSV qui constate, rapporte-t-elle, que huit chevaux des Ecuries de Crève Cœur ne sont pas à jour de leurs vaccinations.

Les 13, 14 et 20 mai, Madame FARINEAU envoie plusieurs mails au service juridique de la FFE ayant le même objet que les précédents et mettant en cause Monsieur Arthur LALEUF qui monte les chevaux de Monsieur DELAVEAU. Elle souhaite que la Commission disciplinaire « fera le nécessaire concernant Monsieur DELAVEAU et son club ».

A la demande de la FFE un contrôle est diligenté le 18 mai lors du concours du Domaine équestre de Calypso. Madame Caroline DEVALLOIS, Présidente du concours répond à la FFE le 22 mai que ce contrôle a bien été effectué par Monsieur Philippe MACE, Président du Comité Départemental de l'Indre, que les chevaux IPSOS et PAKDOR des Ecuries de Crève Cœur avaient fait l'objet d'une primo vaccination et que l'identité de leur cavalier, Monsieur LALEUF, était la bonne.

Le 23 mai, Madame Virginie SAUVETRE, mère de cavalières du club des Ecuries de Crève Cœur, évoque ses démêlés avec Monsieur DELAVEAU et lui reproche de ne pas avoir fait participer ses filles aux concours pour lesquels elle avait réglé une prestation (4 sorties au lieu de 10). Elle dit avoir appris par la presse que Monsieur DELAVEAU n'était pas assuré en responsabilité civile pour son club. Elle espère que son courrier ne restera pas sans suite.

Par courrier reçu le 23 mai Monsieur DELAVEAU fait parvenir à la FFE sont point de vue sur l'affaire. Il ne nie pas avoir engagé en Horse Ball des chevaux et des cavaliers non présents le jour du concours mais explique combien il est difficile pour un petit club de constituer des équipes dans cette discipline. Il avoue son erreur de « faire les changements de cavaliers et de chevaux le jour du concours ».

En revanche, Monsieur DELAVEAU dément la dénonciation

Commission d'appel *du 2 octobre 2014*

de Madame FARINEAU concernant le concours de LAMOTTE et prétend que tous ses cavaliers ont présenté leur licence et attesté de leur identité, de même les livrets de tous ses chevaux étaient à disposition.

Monsieur DELAVEAU rejette la volonté de fraude et de tricherie dont l'accuse Madame FARINEAU, il estime avoir simplement fait preuve de négligence et regrette le règlement de compte lamentable engagé par Madame FARINEAU à son encontre. Monsieur DELAVEAU s'inquiète des conséquences financières qu'auront pour son club les agissements de Madame FARINEAU. Il fait état de son engagement dans le milieu équestre. Il reconnait ses torts mais demande compréhension et clémence de la part de la Commission.

La Commission de première instance réunie le 26 mai 2014, considérant que la FFE a requis à l'encontre de Monsieur DELAVEAU une suspension de fonction d'officiel de compétition et d'examinateur pour une durée de 2 ans assortie d'un sursis total et d'une amende de 1500 euros, décide d'infliger à Monsieur Nicolas DELAVEAU : une suspension de fonction d'officiel de compétition et d'examinateur pour une durée de 2 ans, à compter de la notification de la présente décision et une amende de 1 500 euros.

La décision est présentée à Monsieur DELAVEAU le 13 juin 2014.

Demande d'appel

Par courrier adressé le 19 juin, Monsieur DELAVEAU fait appel de la décision de première instance, considérant :

- que la suspension de fonctions d'officiel de compétition et d'examinateur aura pour conséquence la fermeture de son club,
- que le montant de l'amende est disproportionné en rapport à ses revenus,
- qu'il n'y a eu de sa part aucune volonté de tricherie mais qu'il reconnait sa négligence,
- qu'il présente ses excuses à Madame FARINEAU pour le préjudice subi, mais qu'il ne comprend pas son acharnement à son égard sauf à vouloir faire fermer son établissement,
- que la vaccination de ses chevaux n'a rien à voir avec le problème d'usurpation d'identité, en conséquence, il demande le sursis total sur la peine prononcée.

Le Rapporteur de la Commission juridique et disciplinaire d'appel est saisi du dossier le 4 juillet.

Le 9 septembre Monsieur DELAVEAU est convoqué devant la Commission juridique et disciplinaire d'appel dont l'audience est fixée le 2 octobre.

Motifs

Considérant que Monsieur DELAVEAU, lors de l'audience a reconnu à nouveau s'être rendu coupable de substitutions de cavaliers et d'équidés.

Considérant que Monsieur DELAVEAU explique ses faits par sa négligence sans avoir eu conscience de la gravité des conséquences que de tels agissements peuvent provoquer.

Considérant eu égard à la gravité des faits, que les sanctions infligées par la Commission de première instance apparaissent adaptées.

Par ces motifs

La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel

Confirme, en toutes ses dispositions, les sanctions infligées à Monsieur DELAVEAU et la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance.

DOSSIER N°: 377-07-2014

Le 2 octobre 2014, la Commission juridique et disciplinaire d'appel de la Fédération Française d'Equitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant la Fédération Française d'Equitation, appelante, à Mademoiselle Kenza BETTENFELD.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance le 15 avril 2014.

Composition de la commission

Monsieur Christian BEUCHER, Président,

Monsieur Jean-Marie CHARLOT, secrétaire de séance, Madame Claire BOBIN, Messieurs Jean Pierre BLACHE et Gilles PERRIERE, membres.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 2 octobre 2014. Monsieur Samuel BETTENFELD représentant sa fille Kenza, mineure, était présent. Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le Rapporteur chargé de l'instruction, Monsieur Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies ont été examinées et les parties entendues.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Le 10 avril 2014, la Présidente de l'association RAID 55 E transmet à la FFE la requête d'une de ses adhérentes, Madame Juliette MOS, victime d'un accident corporel lors de l'épreuve d'endurance de 90 km du 28 mars sur le Grand Parquet à Fontainebleau. Madame MOS signale le comportement inadmissible d'une cavalière, Mademoiselle Kenza BETTENFELD, qui l'a doublée de façon imprudente pendant la course, dans un virage sur un chemin étroit. A peine Mademoiselle BETTENFELD l'a-t-elle dépassée que sa jument tape violemment la jambe de Madame MOS qui ressent une douleur lui laissant penser que sa jambe est fracturée. C'est alors qu'intervient Mademoiselle Manon CAPITAINE, compagne de course de Mademoiselle BETTENFELD demandant à celle-ci de rester près de Madame MOS pendant que d'autres cavaliers relèvent son numéro de dossard pour prévenir les secours. Quelques instants plus tard, Madame MOS entend Mademoiselle BETTENFELD s'excuser puis partir, la laissant seule sur la piste. Après avoir rejoint au pas les secours, Madame MOS est conduite aux urgences de Fontainebleau où une fracture du péroné est diagnostiquée. Une fois plâtrée, elle retourne sur les lieux de la course pour rechercher la cavalière responsable de son accident dont elle ignore le nom et dont l'entourage ne semble pas s'inquiéter de son état. Madame MOS apprend alors qu'il s'agit de Mademoiselle BETTENFELD, fille de Monsieur Samuel BETTENFELD, cavalier professionnel en Bourgogne. Celui-ci arrive sur les lieux, précise qu'il est navré, que sa fille a

Officiel

Commission d'appel *du 2 octobre 2014*

été choquée, qu'elle souhaitait arrêter la course mais qu'il l'en a dissuadée car sa jument était montée pour un client. Il ajoute qu'il fera fonctionner l'assurance.

Madame MOS décrit les dommages occasionnés par l'accident à son détriment et souhaite signaler le comportement inadmissible de Mademoiselle BETTENFELD qui l'a laissée seule sur la piste ainsi que l'attitude de son entourage qui n'a pris aucune nouvelle d'elle par la suite. Madame MOS demande des sanctions à l'égard de Mademoiselle BETTENFELD ou ses représentants légaux à hauteur de la gravité des faits.

Le Président de la FFE saisit la Chargée d'instruction, Madame Constance POPINEAU, du dossier n° 377-07-2014 le 15 avril.

Le 17 avril, Monsieur BETTENFELD est convoqué en tant que représentant légal devant la Commission disciplinaire de première instance de la FFE pour l'audience du 26 mai suite à la mise en cause de sa fille Kenza, les griefs retenus étant « blessure involontaire et non assistance à personne en danger ».

Le 21 avril, Monsieur Jocelyn BAZIN, cavalier présent sur les lieux de l'accident, interrogé par le service juridique de la FFE, confirme les dires de Madame MOS quant aux circonstances et au fait que Mademoiselle BETTENFELD ne se serait pas arrêtée si sa compagne de course ne le lui avait pas signifié.

Le 6 mai, Monsieur BETTENFELD adresse par mail à la FFE son point de vue sur l'affaire. Il explique qu'au km 5 de la course, sa fille n'a pu dépasser un groupe de chevaux dans la ligne droite et s'est rabattue dans la courbe, c'est alors que sa jument a tapé en direction de Madame MOS.

Il estime que Kenza et Marion CAPITAINE son binôme ont eu le bon réflexe d'isoler la jument ayant causé l'accident, qu'elles ne se sont nullement cachées comme le prétend Madame MOS et se sont arrêtées après avoir pris connaissance du coup porté. Madame MOS étant toujours à cheval, d'autres cavaliers étant passés sans s'arrêter et ayant du mal à empêcher leurs chevaux d'avancer, les deux cavalières sont reparties après avoir noté le numéro de dossard de Madame MOS. Elles ont ensuite appelé Monsieur BETTENFELD pour l'informer de l'incident afin qu'il prévienne les secours.

Monsieur BETTENFELD ajoute que les participants à la course qui ont dépassé Madame MOS après l'accident ont constaté qu'elle était « au trot et qu'il y avait plus de peur que de mal ». Aussi a-t-il rassuré sa fille en larmes et l'a encouragée à poursuivre la compétition. Ce n'est que le samedi soir que Monsieur BETTENFELD a eu connaissance de la fracture de Madame MOS. Il pense que sa fille et Manon CAPITAINE ont mis tous leurs moyens en œuvre au moment de l'accident pour agir au mieux et prévenir. Il ne comprend pas la rancœur de Madame MOS et ne la laissera pas ternir l'image de sa fille et de son écurie par le biais de sa plainte auprès de la Fédération.

Monsieur BETTENFELD produit cinq attestations de soutien à sa fille.

La Commission de première instance réunie le 26 mai 2014, considérant que la FFE a requis à l'encontre de Mademoiselle Kenza BETTENFELD une suspension de compétition pour une durée d'un an, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE d'infliger à Mademoiselle Kenza BETTENFELD un avertissement et de lui rappeler que l'éthique sportive et le bon sens auraient dû la conduire à se manifester auprès de Madame MOS pour prendre de ses nouvelles, dans les jours et semaines suivant l'accident.

Demande d'appel

Par courrier reçu le 18 juin, la FFE fait appel de la décision de première instance au motif suivant : la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance n'a pas fait une juste application de l'article VII des statuts de la Fédération Française d'Equitation concernant les obligations des licenciés.

Monsieur BETTENFELD est informé de cette demande d'appel le 20 juin.

Le Rapporteur de la Commission juridique et disciplinaire d'appel est saisi du dossier le 4 juillet.

Le 9 septembre Monsieur BETTENFELD et Kenza BETTENFELD sont convoqués devant la Commission juridique et disciplinaire d'appel à l'audience du 2 octobre.

Motifs

Vu les termes de l'article 7.2 des statuts de la FFE il appartient à tout licencié de se conformer aux lois et règlements en vigueur.

Vu le règlement des compétitions FFE article 1-6 sur le respect de l'éthique sportive il appartient à toute personne d'adopter un comportement conforme à l'éthique sportive et notamment de s'abstenir de toute manœuvre mettant en danger la santé et la sécurité des autres concurrents.

Vu la Charte Fédérale des cavaliers et les engagements qu'elle comporte en matière d'éthique sportive.

Considérant qu'en l'espèce Mademoiselle BETTENFELD ne pouvait ignorer la gravité du coup porté par son cheval à Mademoiselle MOS puisqu'elle était en pleurs et envisageait d'arrêter la compétition.

Considérant qu'au soir de cet accident Madame MOS a recherché sur les lieux de la compétition l'auteur de l'accident eu égard à la gravité de ses blessures (fracture péroné avec déplacement) se mouvant difficilement avec des béquilles.

Considérant qu'à l'audience Monsieur BETTENFELD reconnaît avoir eu connaissance de la nature des blessures le soir même et non le lendemain comme il l'avait indiqué précédemment.

Considérant en outre qu'il reconnaît ne pas avoir invité sa fille à contacter les organisateurs.

Considérant qu'il résulte des éléments recueillis que Mademoiselle BETTENFELD ne s'est pas davantage préoccupée de la santé de la personne accidentée.

Considérant qu'un tel comportement constitue un manquement grave aux dispositions précitées et caractérise une désinvolture aux règles d'éthiques que doit respecter tout sportif.

Par ces motifs

La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel

Inflige à Mademoiselle Kenza BETTENFELD une peine de suspension de 6 mois de compétition à compter de la notification de la présente décision, dont 3 mois assortis du sursis.

Le magazine indispensable
pour tous les professionnels !

Tous les mois dans Cheval Pratique profitez des conseils techniques des meilleurs consultants de la presse équestre : Francis Rebel en CSO, Eric Vigeanel en CCE, Serge Cornut en dressage, Andy Booth en équitation éthologique.

Découvrez également dans chaque numéro de véritables tests exclusifs de matériel réalisés par la rédaction avec la collaboration de cavaliers professionnels.

facebook Rejoignez-nous !

ABONNEZ-VOUS ! sur www.chevalpratique.com avec le code promo **CHPREF**

Abonnement *REF*

- L'info à la source.
- La formation et la pédagogie.
- La vie du sport et des équipes de France.
- Le club, le cavalier et le partenaire du mois.
- L'information juridique & économique
- Toutes les références du monde équestre

Avec ses SUPPLEMENTS

- Les dossiers FFE.
- Les affiches des grands événements.

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

..... | | | | | | .....

☐ Tarif : 50 €

☐ Tarif préférentiel club adhérent : 25 € Signature :

Code adhérent obligatoire : | | | | | | | |

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14 490 Litteau.

Bienvenue au *club !*

ETRANGER

CLAG, Ecuries Hoffmann, Hoffmann Jean, 10 rue Mme Mayrisch St Hubert L 3489 Dudelange 99137 LUXEMBOURG, 06 91 14 80 62

ALSACE

EGN, Ecurie Jumpinews.Com, Gerhard Christian, C/O Gerhard Christian 111 rue Aristide Briand 68460 LUTTERBACH, 06 07 47 49 33
ORAG, L'Equipe d'Aure, Chatelet Dubs Aurelie, 49 rue de La Republique 67720 WEYERSHEIM, 06 51 86 38 71
ORAG, Ecurie du Lys, Kieger Raphael Ferme Bartlihutte rue de Luffendorf 68580 LARGITZEN, 06 35 54 23 01

AQUITAINE

EGN, Ecurie Grand Mail - Lastik, Le Pape Antoine 139 Route d'Ham 40990 ST PAUL LES DAX, 05 58 91 25 68
ORAG, Kids & Trot, Zamparo Marion La Petite Barthes 47320 LAFITTE SUR LOT, 06 86 69 84 64
ORAG, Ecurie Fred Aylies, Aylies Frederic Chemin Antchiberria 64210 BIDART, 06 52 07 72 00

AUVERGNE

ORAG, Les Ecuries des Gentianes, Guerin Sandrine Vauzelles 63610 VALBELEIX, 06 38 95 48 74

BOURGOGNE

ORAF, Bourgogne Jumping Organisation, Diry André 9 Boulevard de Sevigné 21000 DIJON, 06 85 11 22 93

BRETAGNE

ORAF, Comite Equestre Du Pays de Plouay, Corpet Tancrede C/O M Corpet Lieu Dit Cosqueric 56240 CALAN, 06 08 50 52 79
ORAG, Ecurie de Keravel, Coroller Myriam Keravel 22290 PLUDUAL, 06 61 98 41 83

CENTRE VAL DE LOIRE

ORAG, Ecuries du Pré du Roi, Moreau Stephanie, 5 rue de La Boissière 41100 VILLIERS SUR LOIR, 06 50 79 00 32

FRANCHE-COMTÉ

ORAF, Association Equit Rando, Durupt Patrick, 14 Lieu dit Le Lyaumont 70320 AILLEVILLERS ET LYAUMONT, 06 68 68 06 11

ILE DE FRANCE

CLAF, Association Guides Et Scouts d'Europe, Cailliot Alain, Le Relais de Poste Rte de Montargis Cs 80594 77570 CHATEAU LANDON, 01 64 45 53 60
CLAF, JV Jump Association, Lemaitre Vincent, 14 Chemin Sous La Ville 78730 ROCHEFORT EN YVELINES, 06 70 07 57 14
ORAF, Star T Jump, Morin Catherine, 1 Avenue de Longueil 78600 MAISONS LAFFITTE, 06 73 44 27 26
ORAG, Haras des Saules Brice Pozzoli, Pozzoli Brice 2 rue Saint Julien 77150 FEROLLES ATTILLY, 01 60 02 34 48

LANGUEDOC ROUSSILON

EGN, Ecurie TD Conseil - Sofileta, Rouchon Adrien, C/O Rouchon Adrien Mas de Christol 34230 ST PONS DE MAUCHIENS, 07 60 13 58 89
ORAF, Ecurie du Mas du Sire, Barcelo Marie, 727 Chemin du Cros 30260 QUISSAC, 06 33 31 92 96

LORRAINE

EGN, Ecurie Star Consult SARL, Poulet Philippe, C O Poulet Philippe Route du Benelux 57330 HETTANGE GRANDE, 06 08 00 72 24

NORD PAS DE CALAIS

CLAG, Ecurie du Quartz, Lequien Morgane, Chemin du Stand 62120 AIRE SUR LA LYS, 07 89 58 56 60
ORAG, SARL Les Ecuries de Raismes, Poutrel Lydia, 11 Place Roger Salengro 59195 HERIN, 06 03 49 12 15
ORAG, EURL LM Produel, Leparre Lucie, 666 Che du Hameau de Tournes 62360 ECHINGHEN, 06 70 79 23 69

NORMANDIE

CLAG, Attelages de La Nicollerie, Vautier Fabrice, 13 rue Auville 50500 LES VEYS, 06 03 21 49 93
EGN, Ecurie Equi Jump - Partner Media, Escande Christophe C/O Christophe Escande 19 Route de Louye 27650 MESNIL SUR L'ESTREE, 06 10 78 55 55
EGN, Morpheuse France Genial - SNC Dampierre, Blin Lebreton Guillaume, C/O Blin Lebreton Guillaume La Longuerue 14590 FUMICHON, 06 10 32 64 28
ORAF, Asso Equitation Sportive et Ethologique, Mercier Camille, 8 rue Des Croisettes 27230 DRUCOURT, 06 24 32 45 96
ORAF, Association Argentan Jump, Hamon Muriel, 36 Place Henri IV 61200 ARGENTAN, 06 03 25 73 90
ORAG, Go Horses Pony West, Gaspard Olivier, 2224 Rte de Blangy Le Château 14130 BONNEVILLE LA LOUVET, 06 72 97 48 76
ORAG, Bigot Elise, Bigot Elise, 107 rue de Poterie 50700 VALOGNES, 06 65 69 64 87

PAYS DE LA LOIRE

EGN, Ecurie Paillard, Scherer Rodolphe, Haras des Presnes 85230 ST GERVAIS, 06 82 89 62 55
EGN, Ecurie Prestige Italia - Ifce, Mull Nathalie, Ifce Dpt Equitation 49411 SAUMUR CEDEX, 02 41 53 02 50
EGN, Ecurie Naf - Ifce, Mull Nathalie, Ifce Dpt Equitation BP207 49411 SAUMUR CEDEX, 02 41 53 02 50
ORAG, Les Ecuries d'Orepere, Dupeu Angeline, 5 Les Barbets 44320 ST PERE EN RETZ, 02 28 53 50 66

PICARDIE

ORAG, Earl Rufin, Rufin Jean Claude, 147 rue du Blas Mont 60570 LABOISSIERE EN THELLE, 03 44 08 69 22

POITOU-CHARENTES

ORAF, Association Caval Aunis, Nazet Ingrid, 3 Lieu dit Saint Cyr 17170 ST CYR DU DORET, 06 03 86 85 59

RHÔNE-ALPES

EGN, Ecurie La Boule Obut - Domaine de Laye, Mourier Jean Luc, C/O Mourier Jean Luc Chemin des Tartes 74140 MESSERY, 06 16 95 29 35
ORAG, Ecurie du Sappey, Manceau Sylvie, 576 Route de Meylan 38330 BIVIERS, 06 13 04 52 34

LE MEETING DES PROPRIÉTAIRES FÊTE SES 10 ANS

LE MEETING DES PROPRIETAIRES

RENDEZ-VOUS DU 26 AU 29 AOÛT 2015
PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL
LAMOTTE-BEUVRON (41)

Créé en 2005 par la Fédération Française d'Equitation pour proposer aux propriétaires de chevaux et poneys un rassemblement sportif et festif, le Meeting des propriétaires est un vrai succès chaque année.

Les clés de la réussite : des championnats de France, des épreuves inédites, une ambiance conviviale, des terrains de compétition d'exception, un cadre idéal.

DISCIPLINES DU MEETING

> Saut d'obstacles
> Dressage
> Concours Complet
> Hunter Style et Hunter Equitation

PARTICIPATION

Le Meeting des propriétaires est ouvert à tout cavalier propriétaire d'un poney ou cheval de 5 ans et plus, sauf pour les championnats Espoirs réservés aux chevaux de 4 à 6 ans.
Les catégories Amateur et Club sont proposées.
Un cavalier peut participer à 2 championnats maximum, dans 2 disciplines différentes.
Un poney ou cheval a droit à une participation dans un championnat, plus une en dressage, plus une autre dans l'épreuve Top Model.

LES « PLUS » DU MEETING

Les championnats Top Model :
C'est l'épreuve emblématique du Meeting. Les championnats Top Model sont réservés aux chevaux/poneys engagés dans un championnat du Meeting et associés à leur discipline et catégorie. Il s'agit d'une présentation en main en triangle du couple cavalier/cheval, au pas et au trot.
Les engagements s'effectuent sur ffecompet.com et sont gratuits.

Les championnats Aptitude Sport et Loisirs :
Véritables tests d'éducation, ces championnats sont également associés à un championnat du Meeting. 8 sessions sont ouvertes du vendredi au dimanche et les participants peuvent se présenter avant ou après leur épreuve. Les aptitudes testées reposent principalement sur le calme, la franchise et la capacité d'immobilité du cheval.
Les engagements s'effectuent sur ffecompet.com (10 €) ou directement sur le terrain (15 € au plus tard à 12h, la veille du jour du passage).

Les championnats Espoirs 1ère année de Saut d'obstacles :
Deux championnats de France de Saut d'obstacles, Amateur 3 Espoir et Club 3 Espoir, sont réservés aux chevaux de 4 à 6 ans n'ayant participé à aucune compétition avant le 1er septembre 2014.

Les épreuves hors championnats du Meeting :
> Derby Cross : 4 épreuves proposées - Club 2, Club 1, Amateur 4, Amateur 3.
> Epreuves Enseignants : Compétitions de Saut d'obstacles réservées aux concurrents titulaires d'une licence de compétition ayant fait enregistrer leur diplôme d'encadrement auprès de la FFE - BAPAAT, BEES, AQA, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BAP, AP, AAE, ATE, CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE.

CLOTÛRE DES ENGAGEMENTS AU MEETING

> Lundi 10 août
> Premier jour de qualification : vendredi 8 août 2014
> Dernier jour de qualification : dimanche 2 août 2015
> Qualification par nombre d'épreuves terminées dans la discipline, catégorie ou indice supérieur du championnat.

Le Parc Equestre Fédéral, un lieu d'exception

Siège de la Fédération Française d'Equitation, le Parc Equestre Fédéral est un outil de développement de l'équitation pour tous les poney-clubs et centres équestres de France.
Cet équipement équestre unique en Europe est à la fois un complexe sportif, un lieu de formation et une structure d'accueil de manifestations de grande envergure.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE AMAZONE DRESSAGE
SAMEDI 29 AOÛT

Le Meeting des Propriétaires accueille chaque année les championnats de France Amazone de Dressage.

Clôture des engagements : lundi 24 août 2015
Réglements sur FFE.COM/DISCIPLINES/AMAZONE/CHAMPIONNATS-DE-FRANCE

FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

INFOS

Retrouvez toutes les informations sur meeting.ffe.com
Pour en savoir plus sur les règlements des championnats de France, rendez-vous sur les pages de chaque discipline sur FFE.COM/DISCIPLINES. Suivez les actualités du Parc équestre fédéral sur FFE.COM/PARC
Consultez également la page Facebook Parc Equestre Fédéral

PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

© FFE 2015. Photos : FFE/Maindru

MERIAL
VOTRE VÉTÉRINAIRE ET VOUS

Crédits photos : Getty images, Les Garennes.

Merial

Leader de la santé équine en France avec des médicaments innovants

Domaines d'expertises :

- La vaccination
- La vermifugation

Partenaire engagé auprès des vétérinaires et de la filière équine pour la santé, le bien-être et la performance de vos chevaux

Pour un accès à des informations qui vous concernent :
la Chaîne Santé FFE-TV MERIAL sur www.dailymotion.com/ffetv-merial

MERIAL
UNE SOCIETE SANOFI